



HAL
open science

Diaspora et financement du développement : Fondements et circulation d'un modèle voyageur

Théo Denesle

► To cite this version:

Théo Denesle. Diaspora et financement du développement : Fondements et circulation d'un modèle voyageur. Économie et finance quantitative [q-fin]. 2025. <dumas-05598394>

HAL Id: dumas-05598394

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-05598394v1>

Submitted on 21 Apr 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines - UFR des Sciences sociales

Département d'Economie

Master 1 mention Economie Politique et Institutions

Parcours Economie et Evaluation du Développement et de la Soutenabilité

Mémoire universitaire

Diaspora et financement du développement

Fondements et circulation d'un modèle voyageur

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre du projet Tantsoroka ho An'ny Diaspora (TADY) de l'Agence Française de Développement (AFD), dans lequel l'auteur a été associé. Un financement de terrain à Madagascar a permis la réalisation d'un séjour de recherche, venant nourrir la réflexion empirique et analytique du travail.

Soutenu par : Théo Denesle

Le : 25/09/2025

Sous la direction de : Elodie Rossi

Membres du jury d'évaluation : Elodie Rossi, Vincent Geronimi

Année universitaire 2024-2025

Résumé

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la question des migrations internationales s'est progressivement imposée dans les débats sur le développement. Au cœur de ces réflexions émerge « l'option diasporique », qui présente la diaspora comme un acteur économique et social majeur, capable de mobiliser des ressources financières, des réseaux et des compétences en faveur des pays d'origine. Ce mémoire analyse la construction et la circulation de ce modèle, en le considérant comme un « modèle voyageur » (Olivier de Sardan, 2021). Dans un premier temps, l'étude retrace les fondements théoriques de la relation migration-développement, des modèles de modernisation à la dépendance, puis aux approches contemporaines. Elle met en évidence le rôle des institutions internationales dans la formalisation d'un cadre libéral et dépolitisé du « développement par la diaspora », fondé sur des récits de succès (Inde, Mexique, Israël, Chine). Dans un second temps, le mémoire interroge la transférabilité universelle de ce modèle à travers une étude de cas sur Madagascar. L'analyse montre que si la diaspora malgache représente un potentiel financier et humain réel, des contraintes structurelles limitent la portée de ce levier. Le travail conclut à la nécessité de contextualiser les politiques diasporiques et de dépasser une vision standardisée pour tenir compte des dynamiques locales.

Mots-clés : Diaspora ; Madagascar ; Migration ; Transfert de fonds ; Modèle voyageur

Abstract

Since the end of the Second World War, the issue of international migration has progressively become central to development debates. At the heart of these discussions emerges the “diaspora option”, which frames the diaspora as a major economic and social actor, capable of mobilizing financial resources, networks, and skills in favor of countries of origin. This study analyzes the construction and circulation of this model, treating it as a “travelling model” (Olivier de Sardan, 2021). First, it retraces the theoretical foundations of the migration–development nexus, from modernization theories to dependency approaches, and then to contemporary transnational perspectives. It highlights the role of international institutions in formalizing a liberal and depoliticized framework of “development through the diaspora,” largely built on success narratives (India, Mexico, Israel, China). Second, the research questions the universal transferability of this model through a case study on Madagascar. The analysis shows that while the Malagasy diaspora represents a real financial and human potential, structural constraints restrict the effectiveness of this lever. The thesis concludes that diaspora policies must be contextualized and move beyond a standardized vision in order to take local dynamics into account.

Keywords: Diaspora ; Madagascar ; Migration ; Remittances ; Traveling model

Table des matières

INTRODUCTION	1
LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT PAR LA DIASPORA	5
Genèse de l’option diasporique (post 2GM-1970).....	5
Brain drain (1970-1990)	7
Emergence des typologies (1990–2005)	8
Un modèle libéral promu par les institutions internationales	11
Les <i>success stories</i> de la diaspora dans la littérature	14
LA TENTATION UNIVERSALISTE DU MODÈLE DIASPORIQUE	18
Analyse de Diaspora for Development in Africa	18
Les conditions préalables au modèle	20
Les modèles voyageurs.....	25
Normativité, instrumentalisation, dépolitisation.....	27
CAS D’ÉTUDE : MADAGASCAR	30
Contexte africain	30
Profil de la diaspora malgache	31
Intégration de la diaspora malgache dans l’agenda public.....	32
Les obstacles à l’application de ce modèle à Madagascar	33
CONCLUSION	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	37
SOURCES INSTITUTIONNELLES	40
GLOSSAIRE	42

INTRODUCTION

Depuis le milieu du XX^e siècle, les flux migratoires internationaux se sont intensifiés à un rythme inédit. Cette accélération s'explique à la fois par la mondialisation, le développement des transports, mais aussi des crises sociales, économiques et politiques, ainsi que des conflits armés. Après 1945, la décolonisation et la globalisation des échanges humains et commerciaux ont renforcé cette tendance. En 1960, on estimait à environ 77 millions le nombre de migrants internationaux (2,6 % de la population mondiale) ; ils sont aujourd'hui près de 300 millions, soit 3,7 % de l'humanité¹. Par ailleurs, plus d'un tiers des migrations se font aujourd'hui entre pays du Sud, dépassant de peu les flux Sud-Nord.

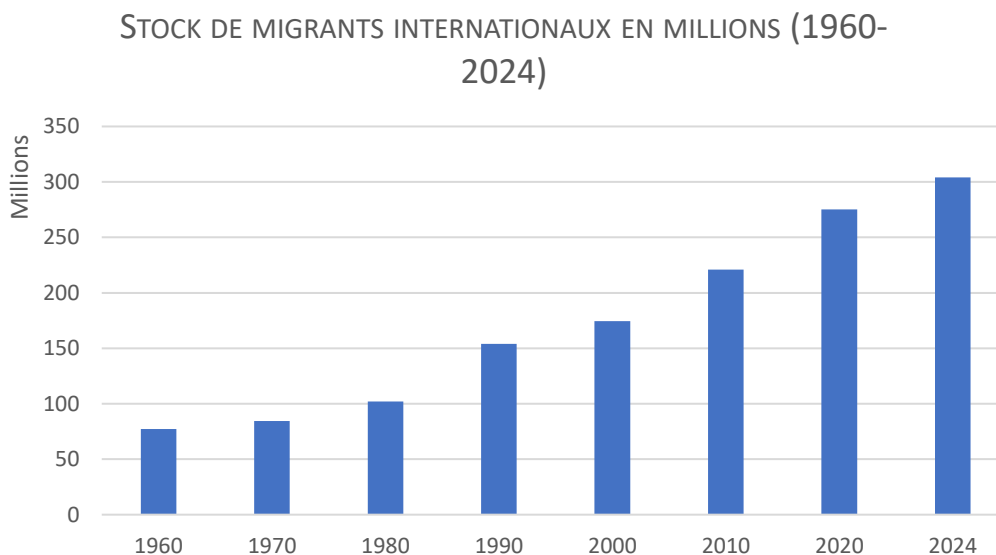


Figure 1 : compilation personnelle à partir des données UN DESA/POP/2024/DC/NO. 13

Toujours selon les données de l'ONU, les migrants Indiens sont les plus nombreux dans le monde (18,5 millions) suivi par les Chinois (11,7 millions) et les Mexicains (11,5 millions). Ces communautés établies hors de leur pays d'origine, différentes par leur histoire et leurs objectifs, constituent un réseau transnational plus ou moins établis appelé diaspora. Nous nous référerons à ce terme tel que « des populations qui, ayant quitté leur lieu d'origine, se dispersent vers deux lieux ou plus, conservent une mémoire collective, un mythe d'origine, et entretiennent des liens matériels ou

¹ Selon le rapport International Migrant Stock 2024 Key facts and figures, DESA/POP/2024/DC/NO. 13, Organisation des Nations Unies, New-York, 2025

affectifs avec leur patrie, tout en s'intégrant – dans une certaine mesure – aux sociétés d'accueil » (Cohen, 2008). La spécificité de la diaspora réside dans sa capacité à s'impliquer simultanément dans plusieurs espaces sociaux, culturels et économiques, ce qui en fait un acteur transnational atypique (Glick Schiller, Basch & Szanton-Blanc, 1992). Les intérêts de cette population résidant à l'extérieur sont parfois représentés dans les pays d'origine via des élus parlementaires de l'étranger ou encore des ministères dédiés.

Le poids des diasporas ne se mesure pas uniquement à travers leur démographie : il est aussi économique. Selon une étude de la Banque mondiale (Ratha & Mohapatra, 2011), les diasporas originaires des pays en développement auraient épargné près de 400 milliards de dollars en 2009. Ce chiffre représente environ 2,4 % du PIB cumulé de ces pays et atteint même 9 % du PIB dans les pays à faible revenu. Ces montants placent l'épargne de la diaspora à un niveau supérieur à l'aide publique au développement (APD) et comparable aux flux d'investissements directs étrangers (IDE). La répartition régionale de cette épargne souligne des contrastes importants. En Amérique latine et Caraïbes, les diasporas disposent de près de 116 milliards de dollars, grâce notamment à la forte présence de migrants mexicains et caribéens aux États-Unis. L'Asie de l'Est et Pacifique suit avec environ 84 milliards, puis l'Europe et Asie centrale avec 73 milliards, et l'Afrique subsaharienne avec 30,4 milliards. Si l'on inclut l'Afrique du Nord, le continent africain cumule environ 53 milliards d'épargne diasporique. À l'échelle des pays, certains cas sont particulièrement révélateurs. Le Mexique arrive en tête avec près de 47 milliards de dollars d'épargne diasporique, suivi par la Chine (32 Mds USD), l'Inde (31 Mds USD), et les Philippines (21 Mds USD). Ces pays ont en commun une forte tradition migratoire et une diaspora installée dans des régions à revenu relativement élevé, en particulier les États-Unis et l'Europe de l'Ouest. Toutefois, l'étude met également en évidence que des pays beaucoup plus pauvres, comme Haïti (3,7 Mds USD), le Bangladesh (4,6 Mds USD), l'Éthiopie (1,9 Mds USD) ou encore le Kenya (1,8 Mds USD), disposent eux aussi d'une épargne diasporique dépassant le milliard de dollars. Pour ces pays, la diaspora représente un levier financier encore plus crucial, car l'épargne externe équivaut parfois entre 30 % voire 70 % de l'épargne domestique (Ratha & Mohapatra, 2011). Ces constats ont conduit les institutions internationales à s'intéresser à des mécanismes permettant de mobiliser les ressources de la diaspora au service du développement. C'est ce que les chercheurs ont appelé la *diaspora option* (« l'option diasporique »).

L'état de la littérature sur la diaspora et le développement peut être retracée en quatre grandes phases, que De Haas (2008) résume dans son tableau de synthèse (voir ci-dessous). Jusqu'au début des années 1970, dominait un optimisme développementaliste : la migration était perçue

comme un facteur positif et quasi automatique de croissance. Les transferts de capitaux et de connaissances des migrants étaient censés fournir aux pays du Sud les moyens de leur « décollage » économique (Rostow, 1960), en cohérence avec les théories de la modernisation. Dans cette perspective, les flux migratoires venaient pallier le manque d'épargne et de compétences locales et étaient envisagés comme un moteur de développement.

À partir du milieu des années 1970 et jusqu'en 1990, cette lecture optimiste céda la place à une vision pessimiste, sous l'influence des théories de la dépendance et du système-monde. La migration fut alors perçue comme une perte nette pour les pays d'origine. La « fuite des cerveaux » (« *brain drain* ») constituait un enjeu majeur, privant les pays en développement de leurs ressources humaines les plus qualifiées, tandis que les transferts de fonds (« *remittances* ») étaient jugés peu productifs, renforçant la dépendance à l'égard des économies développées. Comme le souligne De Haas, les politiques expérimentées dans cette période, centrées sur le retour des migrants, se soldèrent par des échecs, et les pays d'accueil orientèrent leurs efforts sur l'intégration. La question migratoire s'effaça alors de l'agenda du développement

Dans les années 1990, la recherche a connu un réajustement vers des visions plus nuancées, grâce à la montée de nouvelles approches et concepts. Le Nouveau modèle économique de la migration (NELM)², les approches de subsistance et le transnationalisme³ ont permis de dépasser l'opposition entre optimisme et pessimisme. Les transferts de fonds de migrants ont ainsi été réévalué à partir de leurs effets directs sur le bien-être des ménages et de leurs effets multiplicateurs au niveau local, tandis que les diasporas furent étudiées comme des acteurs transnationaux, capables de stimuler investissements, commerce et transferts de savoirs. Toutefois, De Haas insiste sur le décalage de cette révision académique avec les politiques, toujours marquées, dans les années 1990, par un scepticisme persistant et un durcissement des flux migratoires dans les pays du Nord.

Depuis le début des années 2000, un regain d'optimisme a marqué la littérature et les politiques. Le boom des transferts de fonds, leur rôle croissant reconnu par les institutions internationales et la revalorisation du rôle de la diaspora ont suscité un retour en force du thème dans l'agenda du développement. Les notions de *brain gain* (« gain de cerveaux ») et de *brain circulation* (« circulation des cerveaux ») sont apparues, mettant l'accent sur les effets positifs des migrations qualifiées et sur l'implication diasporique dans des domaines variés, de l'investissement productif à l'engagement citoyen. Toutefois, ce tournant positif a parfois nourri des attentes exagérées, voire une

² Approche théorique qui considère la migration non comme une décision individuelle mais comme une stratégie familiale visant à diversifier les risques et à stabiliser les revenus.

³ Concept en sciences sociales désignant l'ensemble des pratiques, réseaux et identités qui relient simultanément les migrants à leur pays d'origine et au pays d'accueil.

vision idéalisée des diasporas, alors même que leurs effets dépendent étroitement du contexte institutionnel et politique dans lequel elles s’inscrivent (De Haas, 2005).

Table 1. Main phases in migration and development research and policies

<i>Period</i>	<i>Research community</i>	<i>Policy field</i>
until 1973	Development and migration optimism	Developmentalist optimism; capital and knowledge transfers by migrants would help developing countries in development take-off.
1973-1990	Development and migration pessimism (dependency, brain drain)	Growing scepticism; concerns on brain drain; after experiments with return migration policies focused on integration in receiving countries. Migration largely out of sight in development field.
1990-2001	Readjustment to more subtle views under influence of increasing empirical work (NELM, livelihood approaches, transnationalism)	Persistent scepticism; tightening of immigration policies.
> 2001	Boom in publications: mixed, but generally positive views.	Resurgence of migration and development optimism under influence of remittance boom, and a sudden turnaround of views: brain gain, diaspora involvement.

Tableau 1 : De Haas, Hein, 2006. Engaging diasporas: How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries, International Migration Institute, Oxford.

C’est dans ce cadre que s’inscrit ce mémoire, qui entend analyser l’option diasporique en tant que modèle voyageur (Rottenburg, 2009 ; Olivier de Sardan, 2005). Depuis deux décennies, les institutions internationales promeuvent l’idée que la diaspora peut devenir un partenaire du développement. Ce discours, largement fondé sur certaines « success stories » (Israël, Inde, Chine, Mexique, entre autres), tend à universaliser des expériences singulières. Or, la transférabilité de ce modèle à l’ensemble des pays du Sud mérite d’être interrogée.

Plusieurs questionnements guident ainsi ce travail : comment le modèle de « développement par la diaspora » a-t-il émergé comme levier de développement économique ? Quels acteurs l’ont porté, et sur quels fondements théoriques et empiriques s’est-il construit ? Quelles expériences de succès alimentent ce récit, et dans quelle mesure sont-elles transposables à d’autres contextes ? Par exemple, une application de ce modèle est-il possible à Madagascar ?

Ces interrogations se rejoignent dans une problématique centrale : le cas malgache remet-il en question l’universalité du modèle de développement par la diaspora tel qu’il est promu par les institutions internationales ? Trois hypothèses guideront l’analyse :

1. Le modèle repose sur des récits de succès souvent éloignés des réalités africaines

2. Les mécanismes identifiés par la littérature (remises, investissements, transferts de savoirs) se heurtent à des contraintes structurelles spécifiques à Madagascar (infrastructures, gouvernance, genre)
3. Le caractère voyageur du modèle révèle les tensions entre discours institutionnels globalisés et réalités locales.

Pour y répondre, la méthodologie repose sur une revue de la littérature scientifique et institutionnelle, croisant approches théoriques et documents produits par les organisations internationales, afin de mettre en évidence à la fois la construction du modèle et les conditions concrètes de sa mise en œuvre.

Ce mémoire est structuré en trois parties. La première revient sur la genèse du modèle de développement par la diaspora, en retraçant l'évolution des paradigmes et la construction progressive d'un discours institutionnel appuyé sur certaines expériences emblématiques. La deuxième analyse la *diaspora option* comme « modèle voyageur », en mettant en évidence les mécanismes qui le structurent, les politiques publiques qui l'accompagnent et les critiques dont il fait l'objet. La troisième partie propose une étude de cas malgache, afin d'évaluer dans quelle mesure ce modèle global peut – ou non – s'appliquer dans un contexte national spécifique.

LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT PAR LA DIASPORA

Genèse de l'option diasporique (post 2GM-1970)

La réflexion sur les relations entre migration et développement s'inscrit dans un cadre théorique plus large, celui de la pensée économique du développement post Seconde guerre mondiale. Dans cette période marquée par la décolonisation et la Guerre froide, l'économie du développement se structure comme discipline autonome, avec l'objectif de comprendre pourquoi les pays nouvellement indépendants peinaient à « rattraper » les pays industrialisés. Les économistes de l'époque s'accordent alors sur un diagnostic : ces économies souffrent d'une trappe à pauvreté caractérisée par un faible niveau d'épargne, d'investissement et de productivité.

Un des premiers modèles formalisés, celui de Rosenstein-Rodan (1943), introduit la notion de *big push* : pour enclencher un processus de croissance, il faudrait des investissements massifs et

simultanés dans plusieurs secteurs, afin de créer des effets d'entraînement. Or, les pays du Sud ne disposaient pas des ressources financières suffisantes pour initier ce paquet d'investissement. Cette idée sera reprise par Nurkse (1953), qui met en avant le cercle vicieux de la pauvreté : les faibles revenus entraînent une faible épargne, qui limite l'investissement, et perpétue la stagnation. Dans ce contexte, la mobilisation de capitaux externes devient une nécessité.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le modèle Chenery-Strout (1969), dit du "two-gap model". Selon ce cadre, les pays en développement souffrent d'un double déficit : un déficit d'épargne interne et un déficit de devises pour financer leurs importations de biens d'équipement. Pour combler ces « gaps », les auteurs préconisent un recours à des financements extérieurs, en particulier l'aide publique au développement (APD) et les investissements directs étrangers (IDE). Plus largement, la littérature de la modernisation, portée par des auteurs comme Rostow (1960), affirme qu'il existe des étapes linéaires de développement et que l'apport massif de ressources externes peut accélérer le passage vers le « take-off ».

Dans ce climat intellectuel résolument optimiste, les migrations internationales commencent à être envisagées comme une source potentielle de financement du développement. Les transferts d'argent envoyés par les migrants sont vus comme une forme de flux de capitaux vers les pays du Sud. En parallèle, les retours de migrants qualifiés apparaissent comme une opportunité pour transférer des compétences et du savoir-faire technologique. La migration est donc intégrée dans ce vaste cadre d'optimisme développementaliste : au même titre que l'aide et les IDE, elle est perçue comme un levier extérieur susceptible d'accélérer la croissance et de compenser les déficits structurels internes. De Haas (2008) rappelle que, dans cette première phase de la littérature, la migration est considérée comme un levier quasi automatique de modernisation. L'idée dominante est que l'émigration de travailleurs, se traduit par des flux de devises qui soutiennent la consommation et l'investissement dans les pays d'origine. La migration, en ce sens, s'inscrit pleinement dans la logique de ces modèles de développement, où les ressources externes – qu'elles proviennent de l'aide, des capitaux privés ou des migrations – constituent des atouts à la croissance.

Cependant, cet optimisme sera remis en cause à partir des années 1970. La crise pétrolière, le ralentissement économique mondial et l'échec relatif de nombreuses politiques d'industrialisation par substitution aux importations vont conditionner un climat intellectuel différent (De Haas, 2008). Les migrations, qui avaient été valorisées comme levier de modernisation, seront de plus en plus perçues comme un facteur d'appauvrissement et de dépendance. Mais avant d'aborder cette phase critique, il convient de souligner que la genèse du modèle de développement par la diaspora est profondément

ancrée dans cette première vision : celle d'une migration perçue comme une source de capitaux, d'épargne et de compétences au service du big push.

Brain drain (1970-1990)

A partir de 1970, la recherche bascule dans le pessimisme : la migration n'est plus perçue comme un « levier du développement », mais comme un symptôme ou un facteur aggravant de dépendance et de sous-développement. D'après Hein de Haas (2008), la période 1973–1990 est caractérisée par une « migration-développement pessimism » entre dépendance et fuite des cerveaux. Dans cette nouvelle lecture, inspirée par la théorie de la dépendance latino-américaine (Prebisch, Frank, Emmanuel, Dos Santos, etc.), la relation « centre–périphérie » (Amin, 1973) s'applique aussi aux migrations. Le capitalisme mondial profiterait aux pays riches, lesquels extraient de la valeur du Sud. Les migrations ne sont plus innocentes : elles participent de « l'extraction » des pays périphériques. Ainsi, André Gunder Frank montre que la migration contribue à la « formation du sous-développement » des pays pauvres plutôt qu'à leur essor (De Haas, 2007). Dans cette vision d'une relation dépendante, la migration détruirait les sociétés paysannes stables, affaiblit leurs économies et prélève leur population active qualifiée. La migration devient « un mécanisme d'exploitation » (d'après la critique marxiste), maintenant les pays du Sud dans une position de dépendance économique et sociale

C'est dans ce contexte critique que le concept de « fuite des cerveaux » émerge et s'institutionnalise durant les années 1970–1980. L'expression traduit la crainte que l'émigration massive des personnes très qualifiées (scientifiques, médecins, ingénieurs) ne prive durablement les pays du Sud de leur capital humain et retarde leur développement. Dès la fin des années 1980, des organisations internationales définissent la brain drain comme « une forme anormale d'échange scientifique entre pays, caractérisée par un flux unilatéral en faveur des pays les plus développés » (Kaempf & Singh, 1987). En pratique, cette période voit se multiplier les rapports d'experts et les débats à l'ONU sur la nécessité de compenser ou de freiner la fuite des cerveaux. L'idée largement relayée était que la migration des élites qualifiées, en enlevant la fraction la plus productive de la population, « ralentit » le développement des pays d'origine.

Emergence des typologies (1990–2005)

À partir des années 1990, la littérature académique commence à analyser de manière plus systématique la contribution des diasporas au développement. Plusieurs auteurs proposent des typologies afin de saisir la variété des mécanismes en jeu (Lowell & Gerova, 2004). Manuel Orozco (2003) propose ainsi une grille de lecture, souvent citée, connue sous le nom des « cinq T » :

- T Le tourisme, par lequel la diaspora stimule directement le secteur dans le pays d'origine
- T Les transports, qui facilitent les échanges de biens et de personnes entre pays de résidence et pays d'origine
- T Les télécommunications, dont l'essor renforce les liens économiques et sociaux transnationaux
- T Le commerce dit « nostalgique », c'est-à-dire la consommation et l'importation de biens culturels, alimentaires ou artisanaux liés au pays d'origine
- T Les transferts de fonds, qui demeurent le mécanisme le plus massif et le mieux documenté.

Kapur et McHale (2005) proposent une autre lecture, en distinguant les effets directs et indirects de la diaspora. Les effets directs regroupent les transferts financiers, les investissements entrepreneuriaux et le retour d'individus qualifiés. Les effets indirects concernent la fonction d'intermédiation jouée par les diasporas : en facilitant les échanges entre pays d'accueil et pays d'origine, elles réduisent les coûts d'information et ouvrent de nouvelles opportunités commerciales et technologiques. Cette distinction permet de comprendre que l'impact de la diaspora ne se limite pas aux flux monétaires, mais inclut une dimension relationnelle et d'échanges.

Lucas (2004) insiste pour sa part sur la force des réseaux sociaux transnationaux, qu'il considère comme peut-être le plus puissant des mécanismes diasporiques. Ces réseaux réduisent les asymétries d'information, abaissent les coûts de transaction et créent un climat de confiance favorable aux échanges commerciaux, aux investissements et même aux mobilités académiques.

Johnson et Sedaca (2004) proposent quant à eux une classification regroupant les contributions diasporiques en quatre grandes catégories : les remises (envois de fonds), les investissements entrepreneuriaux (création ou financement d'entreprises locales), les instruments financiers tels que les diaspora bonds⁴ ou les fonds de co-investissement, et enfin le transfert de connaissances (mentorat, collaborations scientifiques).

⁴ Instruments financiers émis par un État pour mobiliser l'épargne de sa diaspora et financer des projets de développement nationaux.

Gilles Mohan (2002) parle de plusieurs niveaux d'implication de la diaspora :

- Développement dans la diaspora : c'est-à-dire les conditions dans lesquelles les communautés diasporiques vivent dans le pays d'accueil (emploi, logement, protection sociale, etc.).
- Développement à travers la diaspora : c'est-à-dire les manières dont les réseaux diasporiques dispersés à travers le monde se soutiennent mutuellement, participent au commerce, etc.
- Développement par la diaspora : c'est-à-dire le soutien que les communautés diasporiques apportent aux communautés d'origine, notamment par les transferts de fonds, le lobbying, etc.

Enfin, Barré et al. (2003) mettent l'accent sur les diasporas scientifiques et technologiques, considérées comme un vecteur essentiel de la mondialisation de la recherche et de l'innovation. En favorisant la circulation des savoirs hautement qualifiés, ces diasporas participent non seulement au rattrapage technologique de leur pays d'origine, mais aussi à la mise en place de réseaux de recherche transnationaux.

Ces différentes typologies montrent la diversité des mécanismes à travers lesquels la diaspora agit : mécanismes financiers (remises, investissements, instruments d'épargne), mécanismes commerciaux (commerce nostalgique, tourisme, réseaux d'affaires) et mécanismes sociaux (transfert de compétences, diasporas scientifiques, intermédiation transnationale). C'est cette diversité d'interactions qui explique pourquoi, au tournant des années 2000, la diaspora commence à être perçue, dans la littérature scientifique comme dans les rapports institutionnels, comme un acteur incontournable du développement.

Figure 1. Disapora Relations Between Sending and Receiving Countries

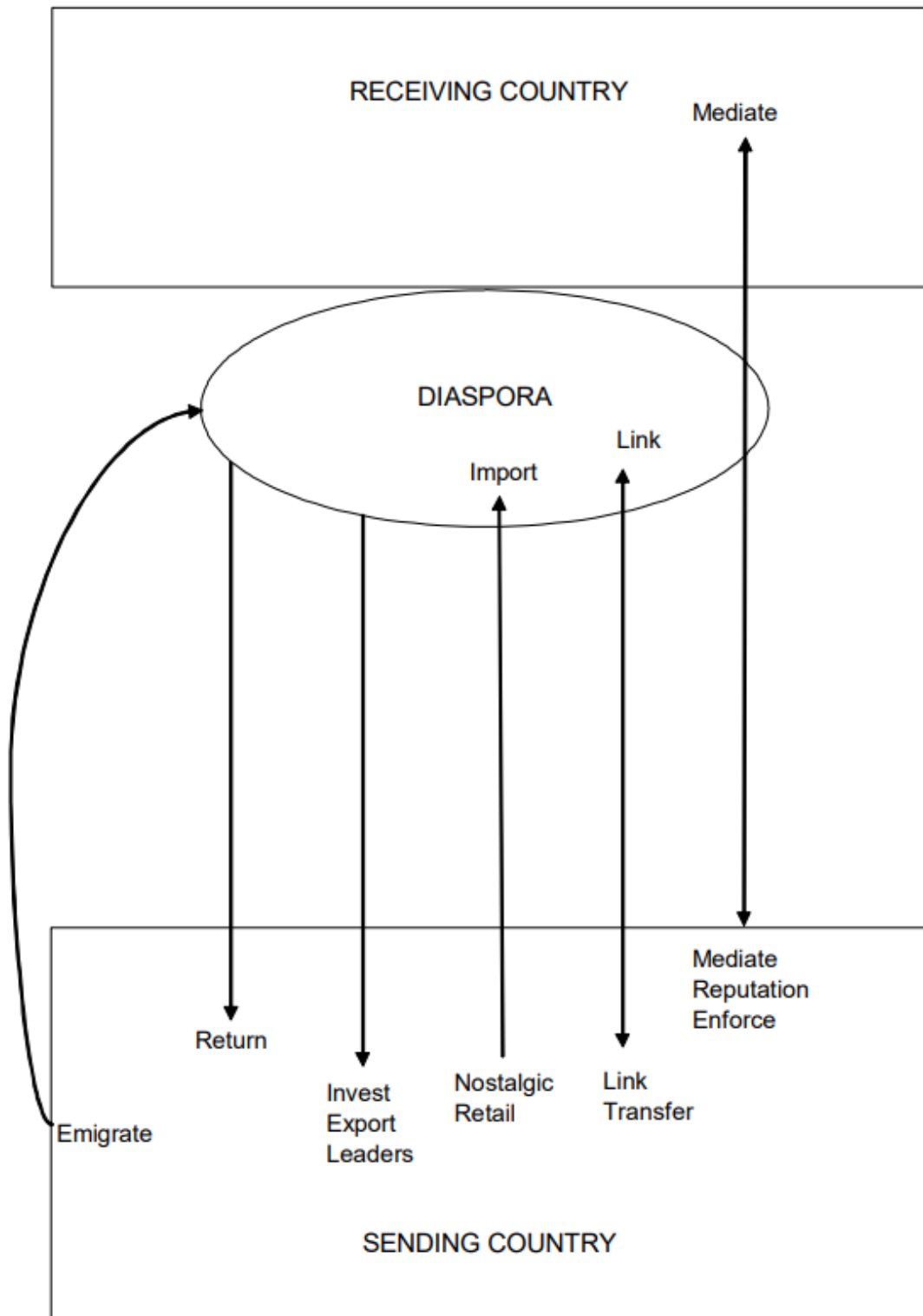


Figure 2 : LOWELL, B. Lindsay, GEROVA, Anastasia, 2004. *Diasporas and Economic Development: State of Knowledge*. Washington D.C. : Institute for the Study of International Migration (ISIM), Georgetown University, et Inter-American Development Bank (IDB).

Un modèle libéral promu par les institutions internationales

Les institutions financières internationales comme la Banque mondiale et le FMI ont joué un rôle majeur en inscrivant la question diasporique dans le registre du financement du développement. La Banque mondiale, à travers les travaux de Dilip Ratha et Sonia Plaza, a largement contribué à chiffrer et à valoriser le poids des remittances comme flux financiers stables et supérieurs à l'aide publique au développement, puis à promouvoir des instruments comme les diaspora bonds. Le FMI, pour sa part, a analysé ces flux sous l'angle macroéconomique, en soulignant leur importance comme source de devises et de liquidités extérieures.

Les organisations intergouvernementales comme l'OCDE et l'OIM ont également investi ce champ, mais selon des logiques différentes. L'OIM a développé une approche plus qualitative et institutionnelle avec ses programmes MIDA, qui visent à mobiliser le capital humain expatrié pour répondre aux besoins spécifiques des pays africains, à travers des retours temporaires et des transferts de compétences. L'OCDE a cherché à documenter les envois de fonds et à promouvoir des réformes institutionnelles permettant de réduire leurs coûts de transaction et de maximiser leur impact local. Un premier jalon important est le rapport de l'OCDE Migration, transferts de fonds et développement (2005), qui analyse les flux de remises non seulement comme un phénomène macroéconomique mais aussi comme un outil potentiel de lutte contre la pauvreté et d'investissement local. Le rapport insiste notamment sur l'importance de réduire les coûts de transaction pour maximiser l'impact des envois de fonds et sur le rôle des institutions financières locales dans la canalisation de ces ressources.

Cette même année, la Banque mondiale publie un ouvrage de référence coordonné par Samuel Maimbo et Dilip Ratha, *Remittances: Development Impact and Future Prospects* (2005). Ce rapport établit l'idée selon laquelle les remises constituent des flux financiers stables et supérieurs à l'aide publique au développement dans de nombreux pays. Ces flux sont estimés à plus de 200 milliards de dollars annuels au milieu des années 2000, bien largement au-dessus de l'APD (voir figure ci-dessous). Ces travaux contribuent à légitimer la thématique des remittances dans les débats sur le financement du développement, et appelle à orienter ces ressources vers des usages productifs.

Flux internationaux de transferts de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire (2000–2022)

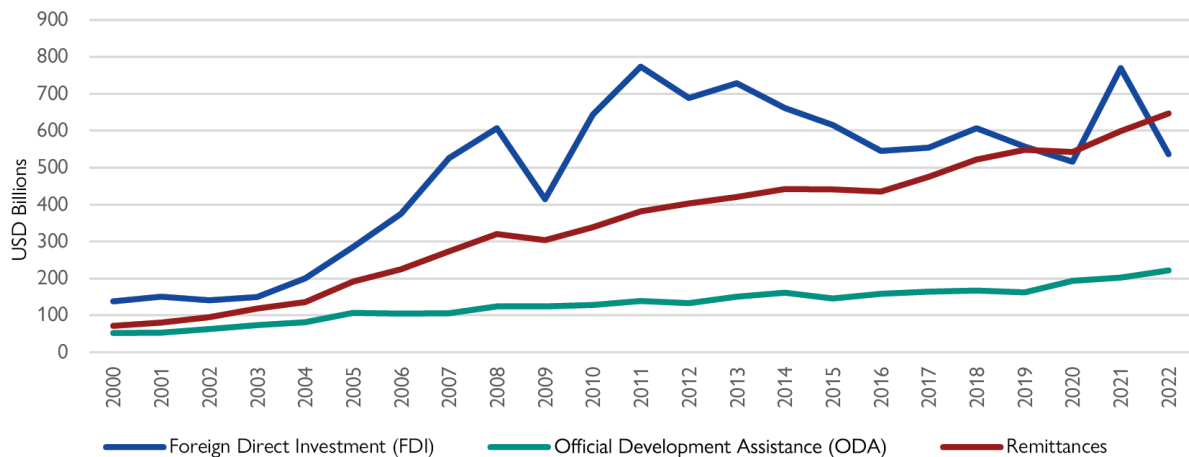


Figure 3 : World Bank, n.d.b (remittances); World Bank, n.d.c (FDI and ODA data from World Development Indicators). Note : tous les nombres sont en milliards de USD (nominal)

Dans le même temps, le FMI s'intéresse au rôle macroéconomique des transferts financiers dans le rapport *Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development ?* (2005), en soulignant leur importance en tant que source de devises et de financement extérieur, mais aussi les risques liés à leur volatilité et à leur utilisation principalement pour la consommation. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a lancé dès la fin des années 1990 le programme *Migration for Development in Africa (MIDA)*. Celui-ci vise à mobiliser les compétences des diasporas par des missions temporaires ou des retours encadrés : l'exemple du MIDA Grands Lacs montre comment des universitaires et des médecins expatriés peuvent contribuer ponctuellement à renforcer les capacités institutionnelles locales, introduisant ainsi la notion de *brain circulation* en opposition à celle de *brain drain*. Cette dynamique aboutit en 2005 au rapport de la *Global Commission on International Migration (GCIM)*, qui marque une reconnaissance politique internationale de la diaspora comme partenaire important du développement. La Commission recommande d'intégrer explicitement les migrations et les diasporas dans les stratégies nationales et internationales de développement, et insiste sur la nécessité d'articuler migration, commerce, investissement et coopération internationale.

Au niveau européen, plusieurs rapports de la Commission européenne et des États membres (notamment à travers le *mapping study on Migration and Development Policies* publié en 2010) ont identifié la diaspora comme un acteur incontournable dans le cadre des politiques de codéveloppement. Ces études ont mis en avant des dispositifs concrets, comme les programmes de cofinancement des projets associatifs de migrants, qui permettent de canaliser l'épargne diasporique vers des projets locaux. Plus récemment, l'initiative *Global Diaspora Facility* de l'Union européenne a

cherché à typologiser et accompagner les institutions mises en place par les États pour dialoguer avec leurs diasporas, confirmant ainsi la place institutionnelle acquise par ces dernières.

Ces institutions convergent dans la promotion de la diaspora comme ressource pour le développement. Chacune l'envisage selon ses compétences : financier (Banque mondiale, FMI), technique et opérationnel (OIM), normatif et comparatif (OCDE), politique et diplomatique (GCIM, UE). La manière dont les grandes institutions internationales mobilisent la diaspora révèle une orientation libérale, au sens économique du terme. L'idée centrale est que le développement ne doit pas reposer exclusivement sur l'action de l'État ou sur l'aide publique internationale, mais sur la mobilisation de ressources privées, qu'il s'agisse de transferts financiers, d'investissements ou de compétences individuelles. Le discours de la Banque mondiale et du FMI sur les remittances et les diaspora bonds traduit une logique de marché. Les flux des migrants sont analysés comme des capitaux à « orienter » ou à « canaliser » vers des usages productifs, en complément des IDE et de l'APD. Cela correspond à une vision libérale où la croissance provient plutôt d'initiatives privées et de l'intégration au marché global que d'une planification étatique. L'OCDE insiste sur la réduction des coûts de transfert et l'intégration des remises dans les circuits bancaires : les diasporas doivent passer par des institutions financières et des instruments d'épargne plutôt que par des réseaux informels. L'OIM met en avant la circulation des compétences, dans une logique de mobilisation de ressources individuelles (médecins, enseignants, ingénieurs) plutôt que dans une vision collective ou publique. La lecture du « codéveloppement » par l'Union européenne s'inscrit aussi dans une approche libérale, car elle responsabilise les diasporas elles-mêmes comme acteurs du développement, tout en réduisant la charge des États et des bailleurs. La GCIM a permis de donner une légitimité politique à ce modèle, la Commission a contribué à l'inscrire dans un paradigme plus large de gouvernance globale libérale, où les flux (financiers, humains, commerciaux) sont considérés comme des vecteurs de prospérité dès lors qu'ils sont correctement régulés.

On peut donc dire que l'ensemble de ces institutions contribue à construire une vision libérale et dépolitisée du développement par la diaspora. Dépolitisée, car elle réduit la migration à une question de flux (argent, compétences) sans toujours tenir compte des rapports de pouvoir ou des inégalités structurelles. Libérale, car elle valorise l'initiative privée, la circulation des capitaux et des compétences, et le rôle d'intermédiation des marchés financiers. En ce sens, le modèle du « développement par la diaspora » s'inscrit dans la continuité du paradigme libéral dominant, qui valorise les acteurs non étatiques comme sources de croissance, au lieu d'une approche plus étatique ou redistributive du développement.

Les *success stories* de la diaspora dans la littérature

La littérature scientifique et institutionnelle a largement contribué à identifier et promouvoir des expériences emblématiques de l'implication des diasporas dans le développement. Ces cas, souvent cités comme des « *success stories* », servent à illustrer le potentiel économique des diasporas et à légitimer leur rôle dans le développement.

Diaspora bonds : Israël et Inde comme références financières

L'émission d'obligations à destination des diasporas (« diaspora bonds ») est l'un des instruments financiers les plus fréquemment cités. Israël en est le pionnier, avec l'émission dès 1951 de bonds d'État via la Development Corporation for Israel (DCI). Ce mécanisme de financement patriotique a permis à Israël de lever des montants considérables sur le long terme (plus de 30 milliards USD au total. Ces fonds – plus de 18 milliards USD rien qu'à la fin des années 2000 selon la Banque mondiale– ont été mobilisés pour des investissements nationaux d'infrastructure (transports, énergie, eau, etc.). La réussite de ce programme s'explique par la forte attache émotionnelle de la diaspora (qui accepte même des rendements inférieurs par « rabais patriotique ») et par la confiance dans la gestion publique des fonds collectés (Ketkar & Ratha, 2007). En ce sens, l'exemple israélien est souvent présenté comme un modèle où le patriotisme diasporique et la stabilité institutionnelle se conjuguent pour soutenir le développement (Ketkar & Ratha, 2007).

L'Inde a également eu recours aux diaspora bonds, mais lors de crises financières. Le gouvernement indien a émis des obligations spéciales destinées à sa diaspora lors de périodes difficiles – notamment en 1991, 1998 et 2000 – levant respectivement près de 2 milliards, 4,2 milliards et 5,5 milliards USD (Can Diaspora Bonds be Used in the Caribbean? Mark D. Wenner, 2015). Par exemple, les India Development Bonds de 1991 ont contribué à juguler une grave crise de balance des paiements, tandis que les Resurgent India Bonds (1998) et India Millennium Deposits (2000) ont été lancés après les essais nucléaires pour soutenir l'économie en période de sanctions (Can Diaspora Bonds be Used in the Caribbean? Mark D. Wenner, 2015).

Les institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI) citent abondamment le cas de l'Inde et d'Israël pour démontrer le potentiel financier des diasporas en tant qu'investisseurs stables dans leur pays d'origine.

Transferts de compétences : le programme MIDA

Afin de valoriser le capital humain des diasporas, des programmes innovants ont vu le jour pour faciliter le transfert de compétences vers les pays d'origine. L'un des plus emblématiques est le programme Migration for Development in Africa (MIDA), lancé par l'Organisation internationale pour les migrations au début des années 2000. Le programme MIDA a mobilisé des professionnels de la diaspora (médecins, enseignants, ingénieurs originaires du Burundi, du Rwanda et de RD Congo résidant en Europe) pour des missions temporaires dans leurs pays d'origine. Concrètement, MIDA propose tout un éventail de modalités permettant aux migrants de contribuer au développement économique de leur patrie : utilisation des TIC pour du mentorat à distance, séjours courts sur place, voire incitations au retour définitif pour occuper des postes stratégiques (Lowell & Gerova, 2004). Cette initiative est ainsi souvent présentée, dans la littérature (ex. Plaza & Ratha, 2011), comme une success story dans le domaine du transfert de connaissances de la diaspora vers l'Afrique.

Projets communautaires : le codéveloppement en France

En Europe, la France a été pionnière dans la promotion du codéveloppement, misant sur les diasporas pour soutenir des projets communautaires dans les pays d'origine. Dès les années 1990, les associations de migrants – en particulier au sein des diasporas malienne et sénégalaise en France – ont été encouragées à cofinancer des micro-projets locaux (écoles, dispensaires, puits, etc.) avec l'appui de l'État français et des collectivités locales. Ces initiatives de développement transnational ont montré que les migrants peuvent agir en acteurs de premier plan du développement de leur terroir d'origine : des études ont révélé que les immigrés maliens, par exemple, sont des acteurs incontournables du développement local via leurs associations, tant en France que dans les villages d'origine (Daum, 1995). De fait, parmi les exemples les mieux documentés figurent les groupes de migrants maliens et sénégalais en France finançant des projets communaux dans leurs localités d'origine. Ces expériences de codéveloppement ont été saluées comme des modèles de partenariat « gagnant-gagnant » : les diasporas y apportent un financement, une expertise et une connaissance fine du terrain, tandis que les autorités publiques (nationales et locales) offrent un accompagnement technique et financier. Un rapport de la Commission européenne (Gamlen, 2010) a ainsi mis en avant le cas français du codéveloppement avec l'Afrique de l'Ouest comme une bonne pratique reproductible, où la coopération avec la diaspora génère des effets durables en termes de développement local et de renforcement des liens entre migration et développement.

Commerce nostalgique : diasporas latino-américaines aux États-Unis

Le « commerce nostalgique » désigne l'essor d'un marché de produits alimenté par la demande des diasporas pour les biens de consommation de leur pays d'origine. La Banque mondiale a documenté ce phénomène dans *Remittances development impact and future prospects*, en montrant que les migrants créent de nouveaux débouchés à l'exportation et peuvent même aider certains produits à entrer dans le marché mainstream des pays développés. Dans ce travail de Maimbo et Ratha, un exemple frappant est celui de la bière mexicaine Corona, dont la popularité parmi la diaspora mexicaine a été telle qu'elle figure aujourd'hui parmi les bières les plus vendues aux États-Unis. Au Salvador, la demande des communautés expatriées aux États-Unis pour des produits traditionnels tels que les tortillas, la farine de maïs, les haricots rouges ou la bière a représenté, au début des années 2000, environ 10 % des exportations totales du pays vers le marché américain. Ce cas illustre comment une consommation identitaire de la diaspora peut se transformer en un moteur structurant des exportations nationales. Dans le cas du Guyana, la demande des migrants installés aux États-Unis a stimulé l'exportation de produits locaux tels que le rhum, le poisson et les épices. En l'espace de cinq ans, ces exportations ont progressé de façon fulgurante, passant d'environ 1 000 USD à 35 000 USD, ce qui témoigne du dynamisme que peut générer une niche de marché alimentée par la diaspora. Enfin, l'Équateur a également bénéficié de ce commerce nostalgique : des produits comme le pain, le fromage et certaines boissons, identifiés dans des enquêtes de marché aux États-Unis, sont importés pour satisfaire la demande de ses ressortissants expatriés. Ces cas illustrent la capacité des diasporas à créer de nouveaux marchés et à favoriser l'internationalisation des économies d'origine.

TABLE 15.9 DO YOU BUY HOME-COUNTRY PRODUCTS?
percent

	Yes	No
Colombia	81.0	19.0
Cuba	28.6	71.4
Ecuador	95.0	5.0
El Salvador	55.7	44.3
Guatemala	50.5	49.5
Guyana	82.2	15.7
Honduras	74.3	25.7
Mexico	76.2	23.8
Nicaragua	83.3	16.7
Dominican Republic	65.3	34.7
Average	68.4	31.3

Tableau 2 : OROZCO, Manuel, 2005. *Transnationalism and Development: Trends and Opportunities in Latin America*. In : MAIMBO, Samuel Munzele et RATHA, Dilip (éds.). *Remittances: Development Impact and Future Prospects*. Washington, D.C. : World Bank, p. 307-327.

Investissement diasporique : le programme « Tres por Uno » au Mexique

Le Mexique offre un exemple emblématique de mobilisation collective des transferts de fonds de la diaspora au service du développement local, à travers le programme *Tres por Uno*. Mis en place dès les années 1990, ce dispositif de cofinancement prévoit que chaque dollar envoyé par une association de migrants soit abondé par trois dollars des pouvoirs publics – un par le gouvernement fédéral, un par le gouvernement de l'État fédéré concerné, et un par la municipalité. Autrement dit, pour 1 USD collecté auprès de la diaspora, 3 USD additionnels sont versés par les autorités, quadruplant ainsi l'impact financier au profit des communautés locales. Les fonds ainsi réunis sont affectés à un fond 3x1 finançant de petits projets d'infrastructure et de développement (équipements publics, voirie, écoles, réseaux d'eau, etc.) dans les localités d'origine des migrants, en partenariat étroit avec les hometown associations⁵.

Le succès de ce programme de co-investissement diaspora/État a été rapidement au rendez-vous. Rien qu'en 2002, le mécanisme a permis de canaliser 16 millions USD de financements (diaspora + contreparties gouvernementales) vers des projets communautaires au Mexique (Maimbo & Ratha, 2005). Au fil des ans, *Tres por Uno* a financé des milliers de micro-projets à travers le pays, contribuant à améliorer les infrastructures de base dans de nombreuses communes rurales. Le programme a été étendu et reproduit dans d'autres États mexicains. Les organismes internationaux (Banque mondiale, BID) citent fréquemment *Tres por Uno* comme une pratique exemplaire de partenariat institutionnalisé avec la diaspora (Lowell & Gerova, 2004), où les envois de fonds collectifs sont convertis en biens publics locaux.

Retour de talents : le succès du parc technologique de Taiwan

Dans le domaine du retour des compétences, l'expérience de Taiwan est souvent mise en avant comme un cas de réussite de brain gain. Confronté dans les années 1980-1990 à une forte émigration de ses diplômés et chercheurs vers les États-Unis, Taiwan a déployé des politiques actives pour inciter sa diaspora scientifique à revenir au pays. Une initiative phare a été la création du parc technologique de Hsinchu, assortie d'importants financements de R&D, d'incitations fiscales et d'un soutien institutionnel aux entrepreneurs revenus de l'étranger. Ces mesures ont porté fruit : dès 1996, plus de 2 500 professionnels taiwanais expatriés étaient rentrés travailler à Hsinchu, un chiffre qui a plus que doublé pour atteindre 5 025 retours cumulés en 2000 (Lucas, 2004). Grâce à l'implication coordonnée

⁵ Organisations créées par des migrants pour soutenir leur communauté d'origine à travers des projets collectifs (infrastructures, écoles, santé, etc.).

de plusieurs agences gouvernementales, le retour de migrants hautement qualifiés s'est transformé en « success story » pour Taiwan. En effet, dès 2000, plus de la moitié des entreprises implantées dans le parc de Hsinchu avaient été fondées par d'anciens expatriés revenant de Silicon Valley (Saxenian, 2000). Ces entrepreneurs rapatriés ont largement contribué à l'essor de secteurs de pointe (microélectronique, semi-conducteurs, informatique) qui ont fait de Taiwan l'un des leaders mondiaux de la high-tech. Des études ont comparé ce « succès » à d'autres contextes, notant que des pays comme la Corée du Sud, l'Irlande ou Israël ont également bénéficié du retour de leurs talents expatriés, tandis que d'autres (Chine, Inde) peinent à en tirer pleinement parti sans amélioration du climat politique et économique local (Lindsay Lowell & Gerova, 2004). Taiwan est un exemple souvent cité pour illustrer comment la diaspora, par son retour et sa réinsertion entrepreneuriale, peut accélérer le développement technologique d'un pays d'origine.

LA TENTATION UNIVERSALISTE DU MODÈLE DIASPORIQUE

Analyse de *Diaspora for Development in Africa*

Le rapport *Diaspora for Development in Africa* (Plaza & Ratha, 2011) de la Banque Mondiale formalise un modèle où la diaspora africaine est activement mobilisée pour soutenir le développement économique de son continent d'origine. Les contributions de la diaspora ne se limitent pas aux envois de fonds individuels, mais s'étendent à différents domaines et instruments.

En premier lieu, les auteurs rappellent le poids des transferts de fonds de travailleurs. Les *remittances* vers l'Afrique ont atteint 40 milliards de dollars en 2010, constituant une « bouée de sauvetage » pour de nombreux ménages. Ces flux financiers, relativement stables, réduisent la pauvreté et financent des dépenses à fort impact social (éducation, santé, entrepreneuriat). Au-delà des remittances individuelles, le rapport souligne l'essor des remises collectives via les associations de migrants. Des organisations fondées sur des attaches communes (village, ethnie, religion, école, etc.) collectent des fonds pour des projets communautaires – construction d'écoles ou de dispensaires, approvisionnement en matériel, aide aux orphelins – atteignant parfois des montants équivalents ou supérieurs aux budgets municipaux locaux. Ces hometown associations et réseaux transnationaux, motivés par la solidarité et l'attachement identitaire, seraient donc des vecteurs de développement à part entière.

Les auteurs insistent également sur la capacité d'investissement direct des diasporas. Le rapport souligne le potentiel d'investissement direct étranger émanant des diasporas. Les migrants possèdent une connaissance du marché local, des contacts et une moindre perception du risque dans leur pays d'origine, ce qui les rend plus enclins que d'autres investisseurs à identifier des opportunités et à s'engager dans des projets entrepreneuriaux au pays. Les réseaux diasporiques réduisent en effet les asymétries d'information et facilitent les échanges nécessaires à l'investissement international. Plusieurs gouvernements africains (Éthiopie, Ghana, Nigeria, Rwanda, etc.) cherchent ainsi à « attirer les investisseurs de leur diaspora » par des forums d'affaires, des agences de promotion des investissements mobilisant la diaspora, et des mécanismes pour canaliser les fonds vers des secteurs productifs. Un outil novateur mis en avant est l'obligation diaspora, instrument financier émis par un État ou une entreprise pour emprunter auprès de sa diaspora. L'épargne annuelle de la diaspora africaine est estimée à plus de 50 milliards de dollars, et une fraction de ces fonds, aujourd'hui investis hors d'Afrique, pourrait être redirigée vers le continent via des obligations diasporiques adaptées. A partir des cas d'Israël et de l'Inde, les auteurs montrent que ces obligations permettent de lever des financements stables en sollicitant le patriotisme économique des expatriés, tout en diversifiant leurs placements. D'autres outils financiers, tels que des fonds d'investissement diaspora ou des comptes épargne diaspora, sont également évoqués pour orienter l'épargne des diasporas vers des projets nationaux de développement.

Les diasporas peuvent également favoriser l'essor du commerce et des affaires entre les pays d'accueil et les pays d'origine. D'une part, les migrants créent une demande pour les produits de leur pays natal (commerce nostalgique) et, d'autre part, ils jouent un rôle d'intermédiaires en mettant en relation exportateurs et distributeurs, en partageant l'information sur les marchés. Conscients de cet atout, certains pays africains ont créé des conseils du commerce de la diaspora ou encouragent la participation de leurs expatriés à des missions commerciales. De même, les diasporas peuvent stimuler l'entrepreneuriat, que ce soit par le retour de migrants hautement qualifiés créant des entreprises dans leur pays d'origine, ou par le mentorat et l'investissement dans des start-ups locales. Le rapport met en avant des exemples comme le programme de codéveloppement français, qui a proposé des incitations financières et fiscales pour encourager les entrepreneurs issus de la diaspora africaine en France à investir dans leur pays d'origine. Bien que les résultats de ces politiques soient mitigés, elles illustrent la manière dont les États peuvent « cofinancer » ou soutenir les initiatives entrepreneuriales des diasporas afin de stimuler la création d'emplois et le transfert de savoir-faire.

Enfin, la diaspora constitue un important réservoir de capital humain et de compétences à mobiliser. Le rapport souligne que les expatriés hautement qualifiés peuvent contribuer au transfert technologique et à la diffusion de compétences rares, comme cela a été observé en Inde ou en Chine

(par exemple via les réseaux de scientifiques et d'ingénieurs expatriés). Pour l'Afrique, les auteurs recommandent de tirer parti de ces compétences expatriées à travers des programmes dédiés. L'initiative Migration for Development in Africa (MIDA), portée par l'OIM, illustre plusieurs modalités de mobilisation du capital humain diasporique : missions temporaires répétées d'experts diasporas, consultances à distance via les outils numériques, ou encore retours permanents volontaires. Ces instruments permettent de pallier partiellement la fuite des cerveaux en encourageant les diasporas à partager leur expertise sans nécessairement quitter définitivement leur pays d'adoption. Par exemple, le programme MIDA Santé au Ghana a facilité des retours temporaires de médecins et infirmiers ghanéens d'Europe pour former leurs homologues locaux et combler les pénuries dans les hôpitaux. De même, des projets de transfert de technologie impliquent la diaspora dans le don d'équipements médicaux à des hôpitaux africains et la formation du personnel à leur utilisation. Les diasporas présentent pour ces initiatives un atout particulier : bénéficiant d'une affinité culturelle et linguistique avec le pays d'origine, elles s'adaptent rapidement au terrain et établissent facilement la confiance avec les acteurs locaux, ce qui augmente l'efficacité de leur intervention par rapport à des experts externes classiques. Leur engagement bénévole et leur volonté de « donner en retour » amplifient la valeur de ces transferts de connaissances.

Les conditions préalables au modèle

Si le rapport met en lumière un potentiel considérable de la diaspora comme levier de développement, il insiste également sur un ensemble de conditions indispensables pour concrétiser et maximiser ces contributions. Les prérequis identifiés par Plaza & Ratha (2011) mettent l'accent sur la nécessité d'avoir un cadre des affaires stable et sécurisant. La protection des droits de propriété, la stabilité politique et la lutte contre la corruption sont autant de facteurs qui encouragent les diasporas à investir chez eux. De plus, la qualité des infrastructures (transports, télécommunications, énergie) et l'accès aux services financiers jouent un rôle facilitateur. Les auteurs notent par exemple que l'émission d'obligations diaspora nécessite un cadre juridique solide et transparent pour l'exécution des contrats, ainsi qu'une absence de conflits civils, afin de gagner la confiance des investisseurs expatriés. À défaut de garanties suffisantes sur la sécurité des investissements et l'état de droit, l'engagement économique de la diaspora resterait limité.

Le rapport préconise de mettre en place des dispositifs institutionnels dédiés pour faciliter l'action des diasporas. Par exemple, la création de services spécialisés au sein des ambassades (ou même de ministères/agences dédiés à la diaspora) est une mesure concrète suggérée. Le fait de

renforcer les effectifs consulaires chargés des questions diasporiques et de former le personnel à interagir avec ces communautés permettrait d’offrir de meilleurs services aux expatriés (pour investir, pour un retour temporaire, etc.) et d’entretenir des liens plus étroits. Selon Plaza & Ratha, dédier davantage de personnel d’ambassade aux questions de diaspora, avec une formation adéquate, faciliterait un meilleur service et renforcerait les liens avec les expatriés. De plus, une meilleure coordination entre les différents départements ministériels (affaires étrangères, finances, investissement, éducation, etc.) améliorerait l’efficacité en évitant les doublons et en alignant tous les efforts sur une stratégie nationale cohérente.

Au-delà des structures, les auteurs insistent sur la nécessité d’un dialogue permanent entre la diaspora et le gouvernement. Des mécanismes de consultation régulière – forums, conférences périodiques (en présentiel ou par visioconférence) – sont recommandés pour entretenir la confiance mutuelle et s’assurer que les attentes de chaque partie soient entendues. Les auteurs mettent en avant que la relation migration-développement doit faire l’objet de consultations et d’un dialogue politique continu à tous les niveaux de la société. Dans cette optique, les “Diaspora Dialogues” initiés dans le cadre du programme MIDA constituent une bonne pratique. Ces dialogues, formels ou informels, sont désormais partie intégrante de nombreux projets MIDA. Ils visent à créer des canaux de communication et à offrir une plateforme conviviale pour des interactions mutuellement bénéfiques entre les membres de la diaspora, les gouvernements d’origine et les autres acteurs. Un outil rentable utilisé avec succès est la visioconférence : depuis 2006, des dialogues par vidéo réunissant divers interlocuteurs ont porté sur des sujets aussi variés que l’agriculture, la santé, le développement des ressources humaines, l’investissement ou le secteur privé. Ces échanges réguliers permettent de faire émerger des projets communs et de lever les malentendus éventuels. Comme le note le rapport, il est crucial de bâtir la confiance, car « migration et développement [seront] bien plus bénéfiques à tous si [ces enjeux] sont traités dans le cadre d’un dialogue permanent entre la diaspora et les autres parties prenantes ».

Les auteurs rappellent la nécessité pour chaque pays de « connaître sa diaspora » (taille, localisation, compétences, niveau d’épargne, etc.) comme condition préalable à toute politique efficace la concernant. Il est impossible d’engager une diaspora de manière pertinente sans d’abord bien comprendre son profil et savoir communiquer avec elle. C’est pourquoi de nombreux États ont entrepris un recensement de leurs ressortissants à l’étranger ou la création de bases de données des talents expatriés. Par exemple, les programmes de l’OIM tels que MIDA incluent systématiquement un volet cartographie des compétences diasporiques dans les pays d’accueil. Des registres ou “diaspora skills databases” sont mis en place où les volontaires peuvent enregistrer leurs qualifications professionnelles. Une fois la confiance établie entre les expatriés et leur gouvernement, ces bases de

données peuvent être créées et alimentées : elles recensent les qualifications et compétences des expatriés désireux de contribuer à des projets de développement.

Parallèlement, les gouvernements sont encouragés à adopter une stratégie “marketing” vis-à-vis de leur diaspora afin de la mobiliser proactivement. Il s’agit de valoriser les réussites d’entrepreneurs ou de scientifiques expatriés, de diffuser largement l’information sur les opportunités d’investissement au pays, ou encore de lancer des appels à projets à destination des associations diasporiques. Ce travail de mobilisation passe par des campagnes d’information et la mise en réseau des acteurs : des actions de sensibilisation doivent être menées tant dans le pays d’origine que dans les pays d’accueil, et des coopérations formelles peuvent être établies avec les associations de migrants. Par exemple, certains pays occidentaux cofinancent des projets de codéveloppement portés par des associations de la diaspora. Le cas du projet DIAS de Cabo Verde est illustratif : il est promu par l’Institut des Communautés du Cap-Vert et cofinancé par la Commission européenne et le gouvernement portugais, l’OIM assurant sa mise en œuvre. Ce programme organise des missions de mise en contact au Cap-Vert pour des entrepreneurs de la diaspora capverdienne en Europe, afin de nouer des partenariats d’affaires et d’évaluer la faisabilité de projets d’entreprise locaux. De même, des agences onusiennes comme le PNUD appuient des programmes de transfert de connaissances par les expatriés hautement qualifiés – par exemple le programme TOKTEN (Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals) qui finance des missions de conseil de 3 semaines à 3 mois réalisées par des volontaires de la diaspora. Ce soutien externe peut renforcer l’impact des initiatives diasporiques, à condition selon Plaza & Ratha que le pays d’origine ait défini clairement ses priorités de développement et les domaines où la contribution de la diaspora est la plus pertinente. Il est recommandé d’intégrer la migration/la diaspora dans les plans de développement nationaux des pays à forte émigration, afin d’orienter les efforts de la diaspora vers les besoins stratégiques du pays.

Pour que le modèle de « diaspora pour le développement » produise des résultats tangibles, il est crucial d’orienter les efforts vers des objectifs de développement clairs et mesurables. Les diasporas sont souvent prêtes à s’investir dans des projets concrets visant la réduction de la pauvreté, la création d’emplois ou l’amélioration des services de base. Il est donc suggéré aux gouvernements africains d’adopter une approche axée sur les résultats, avec des cibles définies, afin de pouvoir évaluer le rapport coût-bénéfice des programmes impliquant la diaspora et ajuster ceux-ci en conséquence. Selon les auteurs, il convient d’accompagner chaque initiative d’un dispositif de suivi et d’évaluation permettant de mesurer son impact (par exemple, combien d’entreprises créées, d’emplois générés, de transferts de connaissances effectués), mais aussi de tirer les enseignements pour reproduire et pérenniser les modèles qui fonctionnent. Fixer des objectifs quantifiables et des indicateurs de résultat permet en effet aux autorités d’« entreprendre les évaluations coût-bénéfice nécessaires » et

d'institutionnaliser le modèle en cas de succès. Comme le note Chukwu-Emeka Chikezie dans le rapport, avoir des cibles mesurables aide les gouvernements à justifier les efforts et ressources consacrés au regard des retombées, et une focalisation sur les résultats « contribue à pérenniser et légitimer » l'engagement de la diaspora.

Plaza & Ratha mettent en avant le potentiel (capitaux stables, réseaux, savoirs, instruments dédiés), mais soulignent aussi que la réussite dépend d'un "enabling environment" : gouvernance, infra-structures, sécurité juridique, inclusion et dialogue. Enfin, ils notent que si les diaspora bonds ont fait leurs preuves ailleurs (Inde, Israël), leur transposition suppose de lever des contraintes juridiques, de marché et de confiance.

Analyse des conditions préalables à la mobilisation de la diaspora pour le développement selon Plaza et Ratha (2011)

Domaine	Conditions préalables	Actions à mener	Exemple cité
Cadre juridique et climat des affaires	<p>Système légal solide et transparent</p> <p>Absence de conflits civils</p> <p>Diaspora nombreuse et relativement aisée</p>	N.a	<p>« Les facteurs qui facilitent l'émission d'obligations diasporiques incluent l'existence d'une diaspora nombreuse et aisée à l'étranger, ainsi qu'un système juridique national fort et transparent pour l'exécution des contrats. L'absence de conflits civils est également un atout. En outre, affecter les recettes des obligations à des projets spécifiques devrait aussi contribuer à améliorer leur commercialisation. » (p. 16).</p> <p>Succès des diaspora bonds en Inde et en Israël grâce à un cadre institutionnel solide.</p>
Connaissance de la diaspora	Réseau diasporique établis	<p>Création d'organismes spécialisés (ministère, agence, etc.)</p> <p>Etablir un dialogue permanent diaspora-gouvernement</p>	« Diaspora Dialogues » du programme MIDA (OIM), utilisés comme plateformes de consultation et de co-construction de projets.
Confiance et reconnaissance de la diaspora	Sentiment d'appartenance	Services spécialisés dans les ambassades	« L'analyse conclut en suggérant que les pays d'émigration devraient accorder à leurs communautés expatriées des droits de vote afin de

		Elargir les droits de la diaspora (vote, double citoyenneté)	tirer parti de leur potentiel d'investissement. » (p.10) « L'octroi du droit de vote et de la double citoyenneté aux migrants peut contribuer à maintenir leurs liens avec le pays d'origine, et la double citoyenneté peut encourager le commerce et l'investissement en permettant aux migrants d'éviter les contraintes auxquelles les étrangers sont confrontés dans leurs activités commerciales. »
Alignement sur les priorités de développement et évaluation	Légitimité des actions de développement	Inscrire l'action de la diaspora dans une stratégie de développement claire, avec objectifs et indicateurs mesurables	Recommandation de suivi et d'évaluation systématiques des programmes (ex. Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals du PNUD) pour ajuster et institutionnaliser les pratiques.

Tableau 3 : Compilation personnelle

Toutefois, il convient de rappeler que Plaza et Ratha (2011) soulignent que chaque État doit adapter sa politique concernant la diaspora à son propre contexte. Par exemple, ils soulignent que les gouvernements doivent centrer les initiatives sur « les besoins de leur pays » et concevoir des actions « demand-driven », c'est-à-dire conformes à la demande locale. Selon leurs mots, "L'objectif est de concentrer les efforts de la diaspora sur les besoins du pays, et les activités soutenues doivent être guidées par la demande." (Ratha&Plaza). De même, les auteurs rappellent que la diaspora n'est pas un « remède miracle » valable partout. Ils écrivent que la diaspora « n'est ni la solution miracle du développement ni une panacée aux maux de l'Afrique ». Autrement dit, la mobilisation des diasporas ne dispense pas de mettre en place des solutions locales adaptées à chaque contexte national. En somme, il n'existerait pas de modèle unique de mobilisation valant pour tous les pays et que les approches doivent être différenciées selon les spécificités de chaque contexte national. L'efficacité de ce levier de développement repose sur des processus de traduction et d'appropriation locale.

Il n'en demeure pas moins que ce modèle promu ici par la Banque Mondiale est avant tout une construction institutionnelle et normative, portée par une organisation internationale et diffusée comme une solution universelle aux défis du développement. C'est précisément cette circulation des idées, de rapports en programmes, et leur transposition dans des contextes nationaux très divers, qui invite à interroger ce modèle.

Les modèles voyageurs

Le concept de « modèle voyageur » désigne un dispositif standardisé d'action publique ou d'intervention de développement élaboré dans un contexte donné puis diffusé internationalement afin de produire un changement social dans d'autres contextes (Olivier de Sardan, 2021). Il s'agit fondamentalement d'une forme d'ingénierie sociale transnationale : de nombreuses politiques et projets de développement conçus et financés au Nord sont implantés au Sud sur la base de « mécanismes » supposés universels, avec l'idée qu'ils induiront les mêmes effets partout (Olivier de Sardan & Vari-Lavoisier, 2022). Cette tendance structurelle des bailleurs à promouvoir des « recettes » standardisées a été qualifiée de « politique des modèles » (Darbon, 2009) voire même de « concept magique » (Pollitt and Hupe, 2011). Le recours au concept de modèles voyageurs permet ainsi d'aborder la circulation de référentiels, sans présupposer par avance de leur supériorité ou de leur succès effectif (Behrends et al., 2014).

Un modèle voyageur prend souvent naissance à partir d'une expérience initiale jugée réussie – un « succès » emblématique dont il est extrait et généralisé (Olivier de Sardan & Piccoli, 2021). Les concepteurs du modèle en isolent un « mécanisme » central présenté comme miraculeux, c'est-à-dire doté d'une efficacité intrinsèque censée se vérifier indépendamment du contexte. Ce mécanisme est ensuite décliné en un ensemble de dispositifs et d'instruments standardisés, formant une sorte de boîte à outils prêt à l'emploi (Behrends et al., 2014). Autrement dit, le modèle voyageur résulte d'une décontextualisation : on abstrait du contexte d'origine une formule censée être reproductible ailleurs (Olivier de Sardan & Vari-Lavoisier, 2022). Parallèlement, il fait l'objet d'une certification et promotion internationales via des experts, des organisations ou des réseaux transnationaux qui le légitiment comme « bonne pratique » universelle. Ce processus confère au modèle une large circulation initiale, condition même pour qu'une innovation acquière le statut de modèle globalement reconnu (Behrends et al., 2014).

Une caractéristique essentielle des modèles voyageurs est qu'ils ne se diffusent pas d'eux-mêmes : leur transfert d'un contexte à un autre n'est possible qu'au prix d'un travail de traduction et d'appropriation assuré par une pluralité d'acteurs intermédiaires, que Behrends et al. appellent « médiateurs ». Ce sont ces médiateurs – experts, autorités, ONG, agents de terrain – qui convoient, interprètent et adaptent le modèle lorsqu'ils le mettent en œuvre hors de son contexte d'origine (Behrends et al., 2014). En effet, le modèle voyageur, si sophistiqué soit-il, n'emporte pas avec lui toutes les compétences pratiques ni les institutions d'accueil nécessaires à son fonctionnement effectif : ceux-ci doivent être recréés ou réinventés dans le nouveau site (Behrends et al., 2014). Il en

résulte que le voyage du modèle s'accompagne inévitablement de transformations : lors des processus de recontextualisation, le modèle s'adapte aux réalités locales. L'approche des modèles voyageurs n'implique pas que le modèle diffusé soit intrinsèquement meilleur que les pratiques locales qu'il remplace. Autrement dit, un modèle voyageur ne voyage pas parce qu'il serait objectivement supérieur, mais en raison de dynamiques socio-politiques de circulation comme l'influence d'acteurs globaux, d'effets de mode ou de croyances (Behrends et al., 2014).

L'autre caractéristique particulière des modèles voyageurs concerne le destin du modèle voyageur une fois implanté dans un contexte particulier. Sans être appliqué mécaniquement, le modèle rencontre sur le terrain une pluralité d'acteurs locaux qui réagissent chacun à leur manière à son arrivée (Olivier de Sardan & Vari-Lavoisier, 2022). Ces groupes locaux peuvent adopter le modèle, mais aussi l'ajuster, le contourner ou le détourner en fonction de leurs intérêts, de leurs contraintes propres et des normes sociales en vigueur (Olivier de Sardan & Vari-Lavoisier, 2022). Autrement dit, le modèle standardisé est soumis à l'épreuve du terrain : il doit composer avec des contextes d'implantation singuliers qui mettent à l'épreuve ses principes abstraits. Souvent, cette épreuve tourne à la « revanche des contextes » lorsque les spécificités locales, insuffisamment prises en compte dans la conception standard du modèle, refont surface et bousculent le déroulement prévu (Olivier de Sardan & Vari-Lavoisier, 2022). Ainsi, au fil de son voyage, le modèle initial se reconfigure en partie au contact du réel : il peut perdre en route certaines de ses composantes, en incorporer de nouvelles ou voir sa finalité réinterprétée, tandis que le contexte d'accueil lui-même est modifié par son introduction. L'approche des modèles voyageurs met donc en lumière un processus interactif de circulation globale et de transformation locale, où le développement apparaît non pas comme la diffusion passive de solutions universelles, mais comme une série d'adaptations mutuelles entre des modèles venus d'ailleurs et des contextes qui en modulent la mise en œuvre (Behrends et al., 2014). Cette perspective analytique, rigoureuse et comparatiste, éclaire les dynamiques contemporaines de l'aide au développement en soulignant combien les « modèles » exportés ne se réalisent jamais en vase clos, mais doivent être traduits et négociés sur le terrain. Les modèles voyageurs constituent ainsi un outil conceptuel pour analyser la fabrique globale des politiques de développement tout autant que leurs destins locaux contrastés, sans biais normatif sur leur réussite a priori (Behrends et al., 2014 ; Olivier de Sardan & Vari-Lavoisier, 2022).

Le modèle de développement par la diaspora présente toutes les caractéristiques qui permettent de l'identifier comme un modèle voyageur. Tout d'abord, il est construit à partir de certaines expériences nationales considérées comme réussies, notamment celles de pays comme l'Inde, la Chine ou le Mexique. Il a été extrait de ces contextes spécifiques pour être formulé comme un paradigme universel applicable à l'ensemble des pays en développement. Ce processus de

généralisation illustre bien le mécanisme de décontextualisation qui fonde l'existence d'un modèle voyageur.

Ensuite, le modèle diaspora option a été institutionnalisé à travers des dispositifs précis qui en facilitent la circulation. La Banque mondiale, le FMI, l'OIM, l'OCDE ou encore l'Union européenne ont contribué à en faire un cadre normatif standardisé, en produisant des rapports, en organisant des conférences et en formulant des recommandations convergentes. Le modèle n'est donc pas resté une simple idée : il a pris la forme de mécanismes concrets – diaspora bonds, programmes de retour des compétences, structures ministérielles dédiées – qui en assurent la diffusion et l'appropriation dans des contextes variés.

Par ailleurs, la diffusion du modèle diaspora repose sur une mise en récit. Les institutions qui le promeuvent s'appuient sur des success stories emblématiques – Inde, Mexique, Chine – pour légitimer son efficacité et encourager son imitation. Comme dans tout modèle voyageur, ces récits exemplaires fonctionnent comme des preuves de validité universelle, transformant des expériences singulières en référentiels.

Enfin, le modèle diaspora est porté par une prétention à l'universalité. Présenté comme une solution incontournable au financement du développement, il est proposé à l'ensemble des pays du Sud, indépendamment des profils spécifiques de leurs diasporas ou de leurs contextes institutionnels. Ce discours globalisé vise à en faire une solution clé en main, supposément transposable partout, ce qui constitue un critère décisif des modèles voyageurs.

Normativité, instrumentalisation, dépolitisation

Dans *The 'Diaspora option', migration and the changing political economy of development*, Hélène Pellerin et Beverley Mullings analysent de manière critique l'application de ce levier de développement. Selon les auteures, les ressources de la diaspora sont présentées comme une solution aux défis du manque d'investissement, de compétences et de croissance, dans une vision quasi miraculeuse et transposable à tous les contextes (Pellerin & Mullings, 2013). Plutôt qu'un brain drain à freiner, l'émigration est alors perçue comme une chance à exploiter : les migrants deviennent des « ambassadeurs du développement », porteurs de transferts de fonds, de savoir-faire et de réseaux, censés contribuer automatiquement au progrès de leur pays d'origine (Pellerin & Mullings, 2013). Cette vision prescriptive et homogénéisante fait l'impasse sur la diversité des expériences migratoires

et néglige les spécificités locales, en postulant à tort l'existence d'une recette universelle du développement par la diaspora (Davies, 2012).

Le succès de l'option diaspora s'accompagne d'une instrumentalisation par les institutions internationales, qui en font un outil standardisé de leurs politiques. La Banque mondiale, le FMI ou la Banque africaine de développement promeuvent activement des dispositifs financiers incitant les expatriés à investir dans leur pays d'origine (Pellerin & Mullings, 2013). Par exemple, la Banque mondiale a lancé en 2007 un Africa Diaspora Program en partenariat avec l'Union africaine, affirmant que les diasporas pourraient avoir des effets « substantiels à long terme » sur les économies nationales (Davies, 2012). Dans cette logique top-down, des mécanismes tels que les diaspora bonds ou les fonds d'investissement dédiés aux expatriés sont vues comme des mannes financières, sans toujours tenir compte des contextes locaux. Ces instruments visent à canaliser l'épargne des migrants vers des projets de développement, mais servent aussi les intérêts des bailleurs : en pratique, ils transfèrent une partie des risques financiers vers les diasporas elles-mêmes (Pellerin & Mullings, 2013). Les obligations diaspora, par exemple, sont conçues comme un mécanisme de gestion du risque pour l'État émetteur, car elles font supporter le risque de défaut ou de dévaluation monétaire aux investisseurs expatriés – supposés accepter ce poids par patriotisme (Pellerin & Mullings, 2013). On retrouve ici une vision utilitariste de la diaspora, réduite à une source de capital et d'expertise à mobiliser. Les institutions internationales tendent ainsi à traiter la diaspora comme un levier de développement externalisé, facilement actionnable, ce qui élude la question de son appropriation par les premiers concernés.

De plus, le modèle de la diaspora option fait l'objet d'une critique de dépolitisation du développement. En intégrant la diaspora dans des programmes technocratiques, les promoteurs de ce modèle évitent d'interroger les rapports de pouvoir et les causes profondes du sous-développement (Davies, 2012). Comme le note Rebecca Davies, la diaspora est incorporée dans une série d'interventions « technocratiques » qui promeuvent des formes de gouvernance idéales présentées comme non menaçantes pour l'ordre néolibéral en place – et sans grand rapport avec la réalité politique des pays concernés (Davies, 2012). Autrement dit, l'engagement diasporique est envisagé sous un angle purement technique et consensuel, dépouillé de sa dimension politique. Cette approche standardisée offre peu de place à la flexibilité ou à la contestation : elle met en avant des concepts comme l'« appropriation locale » ou la responsabilité des acteurs non étatiques (diasporas, ONG, secteur privé), tout en passant sous silence « les enjeux politiques de ces interventions ainsi que les problèmes mêmes qu'elles sont censées résoudre » (Davies, 2012). En focalisant l'attention sur ce que les migrants peuvent apporter (envois de fonds, compétences, investissements), on occulte les facteurs structurels du sous-développement – inégalités Nord-Sud, dépendance à la dette, asymétries

dans le commerce et la gouvernance mondiale – qui demeurent intacts (Pellerin & Mullings, 2013). Pellerin et Mullings soulignent à cet égard que l’option diaspora s’inscrit dans le prolongement du Post-Washington Consensus et de ses limites : elle n’ambitionne nullement de renverser les inégalités systémiques entre le Nord et le Sud, se contentant d’exploiter les ressources issues de ces déséquilibres (Pellerin & Mullings, 2013). L’émigration est ainsi érigée en stratégie de développement, entérinant l’idée que les écarts de développement resteront durables et peuvent être partiellement compensés par les flux transnationaux. Or, en dépolitisant ainsi la question du développement, le risque est de traiter les symptômes plutôt que les causes et de faire de la diaspora un prétexte pour ne pas aborder les réformes structurelles nécessaires (Davies, 2012).

Enfin, une autre critique vise la réduction de la diaspora à un acteur strictement économique, au détriment de ses dimensions historiques, identitaires et politiques. Le paradigme dominant tend à voir dans les migrants surtout des investisseurs ou des entrepreneurs en puissance, reléguant au second plan le fait que la diaspora est aussi une communauté avec une mémoire collective et des engagements politiques propres (Pellerin & Mullings, 2013). Les politiques publiques qui en découlent privilégient souvent les membres les plus aisés ou les plus qualifiés de la diaspora – perçus comme les « partenaires » idéaux du développement – et négligent d’autres segments moins visibles mais tout aussi importants (jeunes issus de l’exil, réfugiés politiques, diaspora interne, etc.). Surtout, cette instrumentalisation économique ignore que les diasporas entretiennent historiquement des liens politiques profonds avec leur pays d’origine : elles ont pu soutenir des luttes anticoloniales, militer pour les droits civiques ou critiquer les régimes en place. En cantonnant la diaspora à un rôle de financeur, on occulte sa capacité d’action politique et son potentiel de changement social. De plus, présenter la diaspora comme une ressource unanimement dévouée au développement national fait abstraction des conflits d’intérêts et des rapports de force internes. En réalité, tous les expatriés ne se reconnaissent pas dans ce projet : beaucoup ont émigré précisément à cause de la mauvaise gouvernance ou de l’absence d’opportunités, et n’ont qu’une confiance limitée dans l’État d’origine (Lowell, 2013). On observe ainsi un paradoxe où l’État sollicite l’aide des migrants au nom du bien national, alors même que ces derniers ont dû partir du fait des échecs de cet État (Lowell, 2013). Par ailleurs, plusieurs études signalent que l’implication des diasporas peut renforcer des dynamiques inégalitaires ou clientélistes. Davies (2012) note par exemple que les remises financières des migrants tendent à profiter d’abord aux régions et aux ménages déjà relativement favorisés (comme ce fut le cas au Ghana), ce qui peut creuser les disparités régionales et sociales. De même, l’engagement de la « diaspora option » peut être récupéré par les élites au pouvoir : certaines politiques visent à flatter et intégrer les entrepreneurs expatriés, qui risquent alors de soutenir des intérêts élitistes peu bénéfiques pour la majorité (Pellerin & Mullings, 2013). Dans des contextes post-conflit ou fragiles, le

retour ou le poids politique de membres de la diaspora peut même raviver des tensions – l'exemple du rôle prédominant de la diaspora tutsie dans le gouvernement post-génocide au Rwanda montre que cette influence, si elle a contribué à la reconstruction, s'est accompagnée d'une résurgence des inégalités et fractures sociales (Davies, 2012). Ainsi, loin d'être un remède neutre et universel, le modèle du développement par la diaspora comporte des effets ambivalents et des écueils potentiels. Présenté comme une nouvelle voie pour « sortir le Sud global de la pauvreté », il apparaît largement surestimé dans sa portée et peut s'avérer risqué s'il sert de paravent à la perpétuation des structures inégalitaires existantes (Pellerin & Mullings, 2013). En somme, les critiques convergent pour appeler à une approche plus critique et nuancée de l'option diaspora – une approche qui reconnaisse la nécessité de traiter les causes structurelles du sous-développement, d'impliquer réellement les diasporas dans l'élaboration des politiques qui les concernent, et de réintégrer le politique dans ce qui ne doit pas être réduit à une simple question de flux financiers. (Pellerin & Mullings, 2013 ; Davies, 2012).

CAS D'ÉTUDE : MADAGASCAR

Le cas malgache est particulièrement pertinent pour analyser le modèle de développement par la diaspora. D'une part, Madagascar illustre le cas où la diaspora est identifiée par les institutions internationales comme une ressource pour pallier la faiblesse de l'investissement public et la dépendance à l'aide extérieure. D'autre part, la diaspora malgache, bien que numériquement plus restreinte que celle d'autres pays africains, est historiquement active et dispose de réseaux structurés, notamment en France. Elle constitue donc un exemple intéressant pour interroger la transposabilité du modèle promu par les organisations internationales. Enfin, l'étude de Madagascar permet de confronter la vision institutionnelle d'une diaspora "financeur du développement" avec les réalités politiques, économiques et sociales du pays, marquées par une forte instabilité et un déficit de confiance dans les institutions nationales.

Contexte africain

En Afrique, la Banque mondiale occupe une place centrale dans la vision des migrations comme ressource pour le développement. Comme le rappellent Pellerin et Mullings (2013), l'institution s'est engagée très tôt sur le continent africain en partenariat avec le FMI et la Banque africaine de développement, notamment via la création en 1999 du Joint African Institute, destiné à former des

décideurs africains. Ce mouvement s'est intensifié avec le lancement de l'Africa Action Plan (AAP) en 2005, qui visait à accélérer les progrès du continent vers les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), en insistant sur quatre axes : croissance économique, performance des politiques nationales, renforcement des capacités étatiques et partenariats globaux.

C'est dans ce contexte que la Banque mondiale a intégré explicitement la diaspora à sa stratégie, en lançant en 2007 l'Africa Diaspora Initiative, rebaptisée en 2010 Africa Diaspora Program. Ce programme s'articulait autour de deux volets principaux : accompagner les gouvernements africains dans l'élaboration de politiques diasporiques et faciliter le déploiement du capital humain de la diaspora. L'institution a soutenu des projets en partenariat avec l'Union africaine, des États membres et des associations de la diaspora, apportant financement initial, expertise technique et contrats.

La crise financière mondiale de 2008 a renforcé cette orientation. Confrontée au manque de ressources d'aide publique, la Banque mondiale a adopté en 2010 une nouvelle stratégie pour l'Afrique, visant à « vendre » le continent comme une opportunité d'investissement plutôt qu'à l'enfermer dans une dépendance à l'aide. La diaspora est alors réaffirmée comme acteur clé, à la fois partenaire du développement et source alternative de financement, via notamment l'utilisation de diaspora bonds et de fonds de facilitation. Comme le souligne le rapport *Africa's Future and the World Bank's Support to It* (2011), la Banque entend désormais « mobiliser les ressources considérables de la diaspora africaine, qui envoie déjà plus de 20 milliards USD par an », et mettre en avant le rôle de ce flux qui a quadruplé entre 1990 et 2010, dépassant même l'aide publique au développement et se plaçant juste derrière les IDE en tant que source nette d'influx financiers toujours selon le rapport.

Profil de la diaspora malgache

L'émigration malgache, bien que marginale à l'échelle des flux migratoires africains, connaît depuis trois décennies une croissance significative. En 1990, on estimait à environ 58 000 le nombre de migrants originaires de Madagascar. Ce chiffre a presque triplé en l'espace de vingt-cinq ans, atteignant 170 000 individus en 2015, puis près de 185 000 en 2020 (Razafindrakoto et al., 2017). La France concentre à elle seule 84 % des migrants malgaches, suivie des Comores (5 %), du Canada (3 %), de la Belgique et de l'Italie (1 % chacun). C'est la deuxième plus grande communauté subsaharienne en France. Ce choix d'émigration s'explique à la fois par les héritages historiques et coloniaux, par la proximité linguistique et par l'existence de réseaux de solidarité déjà établis. L'une des caractéristiques majeures de la diaspora malgache est sa forte féminisation. Environ 63 % des migrants sont des femmes, un chiffre largement supérieur à la moyenne mondiale (Razafindrakoto et al., 2017). Autre

trait distinctif, la diaspora malgache présente un niveau d'éducation élevé. En France, 60 % des migrants malgaches sont titulaires d'un master ou d'un doctorat, contre moins de 30 % pour la population française nationale (Razafindrakoto et al., 2023). Cette surqualification témoigne d'un phénomène de « fuite des cerveaux », qui prive Madagascar d'une partie de ses élites académiques et professionnelles. Toutefois, elle constitue également une opportunité : le vivier de compétences que représente la diaspora pourrait être mobilisé pour contribuer au transfert de savoirs et au développement technologique du pays.

La diaspora malgache est souvent considérée comme une « diaspora discrète », en raison de son manque de visibilité politique et de sa faible organisation collective (Razafindrakoto et al., 2023). Pourtant, une dynamique de structuration a émergé dans les années 2000. Entre 2006 et 2016, près de 240 associations de ressortissants malgaches ont été recensées en France (Expertise France, 2023). Si certaines associations se concentrent sur l'aide humanitaire et la solidarité familiale, d'autres visent explicitement des objectifs de développement local à Madagascar, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé ou de l'appui aux collectivités. Cette multiplication d'initiatives témoigne d'un double mouvement : d'une part, une volonté des migrants de maintenir des liens avec leur pays d'origine, et d'autre part, une recherche de formalisation auprès des institutions françaises et malgaches.

Intégration de la diaspora malgache dans l'agenda public

Jusqu'à récemment, la diaspora malgache est demeurée à la marge des politiques nationales malgaches, cantonnée à un rôle de soutien familial et humanitaire, sans reconnaissance institutionnelle véritable. Cette situation a commencé à évoluer dans les années 2010, lorsque l'État malgache a pris conscience du potentiel stratégique que représentent ses ressortissants de l'étranger. La création en 2015 d'une Direction générale de la promotion économique et de la diaspora au sein du ministère des Affaires étrangères a constitué une première étape symbolique et institutionnelle. Mais c'est surtout l'adoption, le 17 février 2021, de la Lettre de Politique Nationale d'Engagement de la Diaspora (LPNED) qui marque la volonté de l'État malgache de mobiliser les ressources diasporiques.

Conçu comme un cadre de référence jusqu'en 2030, ce document traduit la volonté de l'État d'établir une relation mutuellement bénéfique avec les Malgaches de l'extérieur et de transformer la diaspora en un acteur à part entière du développement durable, tout en répondant à ses besoins spécifiques de protection, d'accompagnement et de reconnaissance. La LPNED insiste sur la nécessité de reconstruire la confiance entre l'État et sa diaspora, souvent fragilisée par une longue histoire de

négligence institutionnelle. Elle fixe des objectifs précis : assurer une meilleure protection juridique et sociale des migrants, améliorer la connaissance des dynamiques diasporiques grâce à des données fiables et actualisées, créer des conditions favorables à l'investissement et à la mobilisation du capital humain et financier de la diaspora, et renforcer sa participation citoyenne et politique à la vie nationale. Elle prévoit également d'intégrer la diaspora dans une logique de coopération internationale plus large, en inscrivant son engagement dans des partenariats bilatéraux et multilatéraux. Au-delà de ces orientations générales, la LPNED se distingue par son ambition opérationnelle. Elle est assortie d'un plan d'action détaillé, comprenant des mesures concrètes, des indicateurs de suivi et une répartition claire des responsabilités entre les institutions concernées. Son élaboration est soutenue par l'initiative Migration EU Expertise (MIEUX) financée par l'Union européenne.

Dans le prolongement direct de cette stratégie, l'Agence française de développement (AFD) a lancé en 2023 le projet TADY, en malache Tantsoroka ho an'ny Diaspora (« un appui pour la diaspora »). Il constitue l'instrument d'opérationnalisation de la LPNED. Doté d'un budget de sept millions d'euros sur quatre ans, ce programme vise à valoriser le capital de la diaspora à travers des dispositifs concrets : financement de projets de développement local, mobilisation de volontaires et d'experts auprès des collectivités et du secteur privé, et création d'un observatoire de l'engagement diasporique.

Ainsi, l'adoption de la LPNED et le lancement du projet TADY traduisent une volonté politique nouvelle : passer d'une relation longtemps limitée à la gestion consulaire et à l'assistance ponctuelle à une véritable stratégie nationale de mobilisation de la diaspora. Ce tournant institutionnel marque une reconnaissance tardive mais essentielle du rôle que peuvent jouer les Malgaches de l'extérieur dans le développement du pays. Néanmoins, la concrétisation de ces ambitions repose sur la capacité de l'État à instaurer un climat de confiance durable avec sa diaspora et à garantir la mise en œuvre effective des dispositifs annoncés, conditions indispensables pour que cette ressource humaine et financière se transforme en un levier du développement national.

Les obstacles à l'application de ce modèle à Madagascar

Le modèle de « diaspora option » formalisé par Plaza & Ratha (2011) imagine une mobilisation active de la diaspora pour financer et soutenir le développement du pays d'origine (transferts de fonds, investissements, commerce, transfert de compétences, etc.). Ce modèle repose cependant sur des conditions préalables : un environnement économique et juridique stable (protection des droits de propriété, absence de conflit, lutte anti-corruption, infrastructures fiables), des institutions dédiées

(services consulaires spécialisés, agences ou ministères de la diaspora) et des liens de confiance forts entre État et expatriés. Sans ces garanties, « l'engagement économique de la diaspora restera limité ». Par ailleurs, la connaissance fine de la diaspora (taille, compétences, réseaux) et sa reconnaissance politique (droit de vote, double nationalité) sont nécessaires pour maximiser l'impact de ses contributions. Or, comme le soulignent les auteurs, ce modèle est avant tout « une construction institutionnelle et normative » diffusée comme solution universelle. Son applicabilité requiert donc de l'adapter au contexte spécifique de Madagascar.

Dans le cas malgache, plusieurs obstacles conjoncturels et structurels limitent actuellement cette mobilisation. D'abord, la diaspora malgache ne dispose pas de droits civiques et politiques effectifs. Malgré une loi organique prévoyant le vote des expatriés, les Malgaches de l'étranger ne votent pas encore et ne peuvent pas bénéficier, théoriquement, de la double nationalité. La diaspora malgache n'est par ailleurs pas représentée au sein des institutions nationales. Ce déficit se traduit par un sentiment de seconde zone : peu d'expatriés s'inscrivent au registre consulaire, traduisant un manque de confiance mutuelle entre l'État et les diasporas. Le gouvernement malgache a certes engagé une politique nationale d'engagement (LPNED) pour « compter » la diaspora et restaurer ces droits, mais ces mesures restent récentes et leur mise en œuvre reste à consolider. Par conséquent, l'absence actuelle de canaux politiques fiables (forums réguliers, consultations) et de garanties légales ne favorise pas l'investissement de la diaspora.

La connaissance et l'organisation de la diaspora malgache sont encore limitées. Les études existantes soulignent que la diaspora malgache, pourtant nombreuse en France et globalement très éduquée, est longtemps restée « invisible » aux yeux des autorités. Elle est relativement concentrée géographiquement et s'intègre avant tout individuellement dans les sociétés d'accueil. Les réseaux associatifs malgaches à l'étranger existent (souvent sur des bases ethniques ou religieuses) mais demeurent faiblement orientés vers le développement de Madagascar. En pratique, le gouvernement a créé une Direction de la diaspora (2015), mais il manque encore une base de données exhaustive des compétences et un recensement régulier des ressortissants à l'étranger. Comme le relève le rapport de 2023 du EU Global Diaspora Facility mené par International Centre for Migration Policy Development, ce déficit informationnel rend la planification d'actions ciblées difficile : l'absence de données fiables est un obstacle majeur à la mobilisation des talents diasporiques.

Par ailleurs, sur le plan économique, l'impact actuel de la diaspora sur le développement reste modeste. Les transferts individuels représentent environ 2,5 % du PIB malgache en 2023, un niveau significatif socialement mais bien inférieur à celui d'autres pays très migratoires. Les autorités essaient d'orienter ces flux vers l'investissement productif, mais faute d'incitations claires (obligations

diasporiques, instruments financiers dédiés) et de stabilité juridique, ces fonds sont encore mal canalisés.

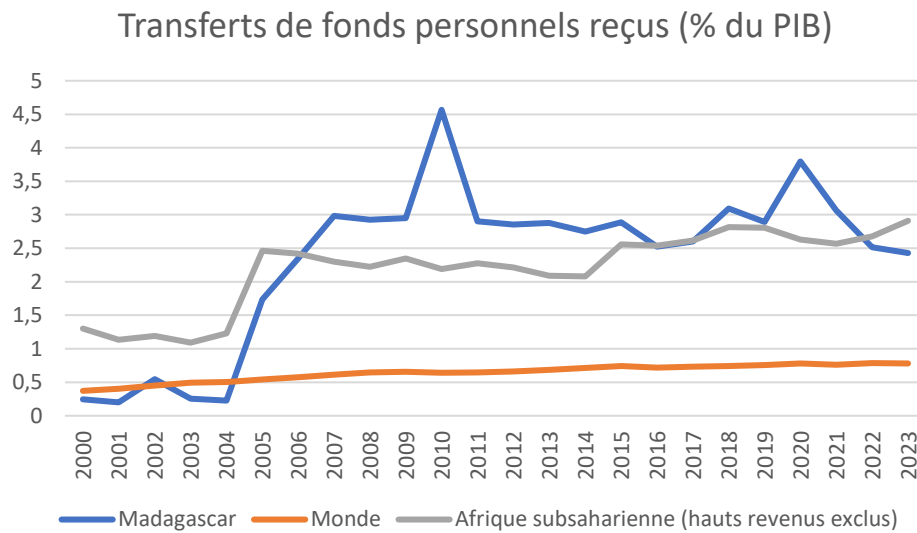


Figure 4 : compilation personnelle à partir des données World Bank GDP estimates, World Bank (WB); OECD GDP estimates, Personal remittances, received (% of GDP)

L'évolution des transferts de fonds personnels reçus par Madagascar en proportion du PIB illustre bien l'une des limites structurelles du modèle diasporique appliqué au cas malgache. Comme le montre le graphique ci-dessus, les remittances vers Madagascar restent relativement modestes : entre 2000 et 2023, elles oscillent le plus souvent entre 2 % et 3 % du PIB, avec des pics ponctuels (2009, 2021) mais sans trajectoire ascendante durable. Ce niveau est légèrement supérieur à la moyenne subsaharienne, mais demeure très éloigné de certains pays où les envois de fonds constituent une véritable rente nationale (parfois plus de 10 % du PIB). Deux enseignements en découlent. Premièrement, la diaspora malgache, bien que numériquement importante, ne mobilise pas des volumes financiers suffisants pour constituer un levier systémique de développement. Les flux demeurent avant tout orientés vers la consommation des ménages (soutien familial, dépenses courantes), sans basculement massif vers l'investissement productif. Deuxièmement, la relative volatilité observée (ex. le pic de 2009 lié à la crise politique et économique, ou celui de 2020 en contexte de pandémie Covid-19) souligne la dépendance de ces flux aux conjonctures extérieures et aux crises.

En somme, si le modèle de Plaza & Ratha offre un cadre ambitieux de mobilisation de la diaspora, sa transposition à Madagascar se heurte à un contexte local encore peu favorable. Les prérequis institutionnels (climat des affaires, cadre juridique) et sociaux (confiance, reconnaissance

politique) sont encore insuffisants. La diaspora malgache, malgré son potentiel humain, reste relativement éparpillée et orientée vers l'assistance sociale, ce qui limite ses contributions productives au pays. Enfin, le modèle de diaspora option doit être adapté à la réalité malgache pour ne pas rester un « serpent de mer » théorique, comme le soulignent Plaza et Ratha.

CONCLUSION

Ce mémoire a montré que le modèle de développement par la diaspora a été promu par les organisations internationales comme un "gisement de pétrole inexploité"⁶, fondé sur les théories modernisatrices et légitimé par des success stories très majoritairement asiatiques ou latino-américaines (Israël, Inde, Chine, Mexique). À travers les travaux de la Banque mondiale, du FMI, de l'OIM et de l'OCDE, ce modèle s'est structuré en une « boîte à outils » libérale dépolitisant la migration pour en faire une source de capitaux et de compétences.

L'analyse du concept de modèle voyageur a permis de comprendre comment cette « option diasporique » circule et se transforme : abstraite de ses contextes d'origine, elle est standardisée par des recommandations technocratiques, puis traduite par des médiateurs selon les réalités locales. Les critiques ont souligné son caractère prescriptif, son instrumentalisation par les bailleurs et sa tendance à occulter les rapports de pouvoir et les enjeux structurels du développement.

L'étude de cas malgache a mis en lumière les limites d'une application uniforme. Malgré une diaspora féminisée, hautement qualifiée et historiquement active, l'absence de droits politiques effectifs, de cadre juridique garantissant la confiance, de données fiables et d'instruments financiers adaptés freine la mobilisation de la diaspora. Les initiatives nationales récentes (LPNED, projet TADY) révèlent une prise de conscience, mais leur succès dépendra de la capacité de l'État à instaurer un climat de confiance, à stabiliser l'environnement des affaires et à associer réellement sa diaspora aux choix stratégiques.

⁶ Sonia Plaza & Philip Ratha, Dynamiser le développement de l'Afrique grâce aux ressources de la diaspora, Banque Mondiale, Washington, 2011

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMIN, Samir, 1973. *Le développement inégal : essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Paris : Éditions de Minuit.

BARRÉ, Rémi, HERNANDEZ, Valeria, MEYER, Jean-Baptiste et VINCK, Dominique, 2003. *Scientific Diasporas: How Can Developing Countries Benefit from Their Expatriate Scientists and Engineers?* Paris : Institut de recherche pour le développement.

BEHRENS, Andrea, PARK, Sung-Joon et ROTTENBURG, Richard (dir.), 2014. *Travelling Models in African Conflict Management*. Leiden : Brill.

CHENERY, Hollis B. et STROUT, Alan M., 1966. Foreign Assistance and Economic Development. *The American Economic Review*. Vol. 56, n° 4, p. 679-733.

COHEN, Robin, 2008. *Global Diasporas: An Introduction*. 2e éd. Londres : Routledge.

DAVIES, Rebecca. *African diasporas, development and the politics of context*. In : *Third World Quarterly*. 2012, vol. 33, n° 1, p. 91-108. Londres : Taylor & Francis.

DARBON, Dominique (dir.), 2009. *La politique des modèles en Afrique : simulation, dépolitisation et appropriation*. Paris : Karthala.

DE HAAS, Hein, 2005. International migration, remittances and development: myths and facts. *Third World Quarterly*. Vol. 26, n° 8, p. 1269-1284.

DE HAAS, Hein, 2006. Engaging diasporas: How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries, International Migration Institute, Oxford.

DE HAAS, Hein, 2007. Turning the tide? Why development will not stop migration. *Development and Change*. Vol. 38, n° 5, p. 819-841.

DE HAAS, Hein, 2008. *Migration and Development: A Theoretical Perspective*. Bielefeld : Universität Bielefeld, Center on Migration, Citizenship and Development (COMCAD)

DE HAAS, Hein, 2010. Migration and development: A theoretical perspective. *International Migration Review*. Vol. 44, n° 1, p. 227-264.

GLICK SCHILLER, Nina, BASCH, Linda et BLANC-SZANTON, Cristina, 1992. Transnationalism: A new analytic framework for understanding migration. *Annals of the New York Academy of Sciences*. Vol. 645, n° 1, p. 1-24.

HSU, Jinn-Yuh et SAXENIAN, AnnaLee, 2000. The limits of guanxi capitalism: Transnational collaboration between Taiwan and the USA. *Environment and Planning A*. Vol. 32, n° 11, p. 1991-2005.

JOHNSON, Brett, SEDACA, Santiago, 2004. *Diasporas, Émigrés and Development: Economic Linkages and Programmatic Responses*. Washington, D.C. : Carana Corporation / USAID (TESS Project).

KAPUR, Deepak et MC HALE, John, 2005. *The Global Migration of Talent: What Does It Mean for Developing Countries?* Washington D.C. : Center for Global Development.

LOWELL, B. Lindsay, GEROVA, Anastasia, 2004. *Diasporas and Economic Development: State of Knowledge*. Washington D.C. : Institute for the Study of International Migration (ISIM), Georgetown University, et Inter-American Development Bank (IDB).

MEYER, Jean-Baptiste, 2001. Network Approach versus Brain Drain: Lessons from the Diaspora. *International Migration*. Vol. 39, n° 5, p. 91-110.

MEYER, Jean-Baptiste, 2009. The “brain drain”: myth and reality. *International Journal of Business and Globalisation*. Vol. 3, n° 2, p. 175-190.

MOHAN, Giles et ZACK-WILLIAMS, A. B., 2002. *Globalisation from below: Conceptualising the Role of the African Diasporas in Africa’s Development*. *Review of African Political Economy*. Vol. 29, n° 92, p. 211-236.

MULLINGS, Beverley et PELLERIN, Hélène, 2013. The diaspora option, migration and the changing political economy of development. *Review of International Political Economy*. Vol. 20, n° 1, p. 89-120.

NURKSE, Ragnar, 1953. *Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries*. Oxford : Basil Blackwell.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2005. *Anthropology and Development: Understanding Contemporary Social Change*. Londres : Zed Books.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre et PICCOLI, Emmanuelle (éds.), 2021. *Cash Transfers and the Revenge of Contexts*. Oxford : Berghahn Books.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2021. *La revanche des contextes : des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*. Paris : Karthala.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre et VARI-LAVOISIER, Ilka (dir.), 2022. *Les modèles voyageurs : une ingénierie sociale du développement*. *Revue internationale des études du développement*. N° 248 (2022/1). Paris : Éditions de la Sorbonne.

POLLITT, Christopher et HUPE, Peter, 2011. *Talking about Government: The Role of Magic Concepts*. *Public Management Review*. Vol. 13, n° 5, p. 641-658.

ROSENSTEIN-RODAN, Paul N., 1943. *Problems of Industrialisation of Eastern and South-Eastern Europe*. *The Economic Journal*. Vol. 53, n° 210/211, p. 202-211.

ROSTOW, Walt Whitman, 1960. *The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto*. Cambridge : Cambridge University Press.

ROTTENBURG, Richard, 2009. *Far-Fetched Facts: A Parable of Development Aid*. Cambridge (Mass.) : MIT Press.

SOURCES INSTITUTIONNELLES

CHAMI, Ralph, FULLENKAMP, Connel et JAHJAH, Samir, 2003. *Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development?* Washington, D.C. : International Monetary Fund (IMF), Working Paper WP/03/189.

DAUM, Christophe, 1998. *Les migrants, partenaires de la coopération internationale : le cas des Maliens de France*. Paris : Organisation internationale pour les migrations (OIM).

KAEMPF, Siegfried et SINGH, Swaran, 1987. *Le problème de l'exode des compétences : causes, conséquences et remèdes et rôle de l'UNESCO à cet égard*. Études en profondeur effectuées par le Comité spécial sur la base du rapport du Directeur général. (127 EX/SP/RAP/2). Paris : UNESCO, Conseil exécutif.

KETKAR, Suhas L. et RATHA, Dilip, 2007. *Development Finance via Diaspora Bonds: Track Record and Potential*. Washington, D.C. : World Bank, Development Prospects Group, Policy Research Working Paper 4311.

LUCAS, Robert E. B., 2004. *International Migration to the High Income Countries: Some Consequences for Economic Development in the Sending Countries*. Washington D.C. : World Bank.

MAIMBO, Samuel Munzele et RATHA, Dilip (éds.), 2005. *Remittances: Development Impact and Future Prospects*. Washington, D.C. : World Bank.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), 2005. *Migrations, transferts de fonds et développement*. Paris : Éditions OCDE. (Collection « Objectif Développement »).

OROZCO, Manuel, 2003. *Worker Remittances in the International Scope*. Washington, D.C. : Inter-American Dialogue, Working Paper, rapport commandité par le Multilateral Investment Fund (MIF) de la Banque interaméricaine de développement (IDB).

PLAZA, Sonia et RATHA, Dilip (dir.), 2011. *Diaspora for Development in Africa*. Washington D.C. : World Bank.

RATHA, Dilip, 2005. *Remittances: A Lifeline for Development*. *Finance & Development*. Vol. 42, n° 4 (décembre 2005), p. 42-43. Washington, D.C. : International Monetary Fund (IMF).

RATHA, Dilip et MOHAPATRA, Sanket, 2011. *Preliminary Estimates of Diaspora Savings*. Migration and Development Brief n° 14. Washington D.C. : Banque mondiale

RAZAFINDRAKOTO, Mireille, ROUBAUD, François et WACHSBERGER, Jean-Michel, 2017. *Les Malgaches de l'extérieur : une ressource pour le développement ?* Document de travail DIAL. Paris : IRD.

RAZAFINDRAKOTO, Mireille, ROUBAUD, François et WACHSBERGER, Jean-Michel, 2023. *Diaspora et développement : quels enseignements pour Madagascar ?* Paris : Expertise France.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR – Ministère des Affaires étrangères, 2019. *Lettre de politique nationale pour l'engagement de la diaspora (LPNED)*. Antananarivo : Gouvernement de Madagascar, avec l'appui de l'Union européenne et de l'ICMPD

WENNER, Mark D., 2015. *Can Diaspora Bonds be Used in the Caribbean?* Washington, D.C. : Inter-American Development Bank (IDB), Country Department Caribbean Group.

GLOSSAIRE

Terme	Définition
<i>Brain drain</i>	Migration de travailleurs hautement qualifiés vers des pays développés, entraînant une perte de capital humain pour le pays d'origine.
<i>Brain gain</i>	Effets positifs induits par l'émigration de talents, par exemple via les retours d'expérience, le transfert de compétences ou l'incitation à l'investissement en capital humain.
<i>Diaspora bonds</i>	Instruments financiers émis par un État pour mobiliser l'épargne de sa diaspora et financer des projets de développement nationaux.
<i>Hometown associations (HTA)</i>	Organisations créées par des migrants pour soutenir leur communauté d'origine à travers des projets collectifs (infrastructures, écoles, santé, etc.).
<i>Remittances</i>	Envois d'argent effectués par les migrants vers leur pays d'origine, principalement destinés à la consommation des ménages mais parfois orientés vers l'investissement.
<i>Success stories</i>	Exemples emblématiques de réussite. Cas nationaux souvent cités comme modèles.